



RAPPORT ANNUEL 2019

Prix & Qualité du service du SMICTOM du CHINONNAIS

Dossier présenté en réunions :

- du Bureau le 28/09/2020
- du Comité Syndical le 05/10/2020

rapport annuel 2019

Sommaire

▶ Présentation	p. 03
▶ La Collecte	p. 08
▶ Le Traitement	p. 14
▶ Les Déchèteries	p. 24
▶ Récapitulatif	p. 31
▶ La Communication	p. 34
▶ Les Évolutions	p. 40
▶ Contributions	p. 42
▶ Indicateurs financiers	p. 46

PRÉSENTATION

Présentation du SMICTOM du CHINONNAIS

► Territoire : 75 communes

4 communautés de communes :

- ✓ **C.C. Touraine Val de Vienne** (fusion des CC Ste Maure, Bouchardais, Pays de Richelieu à l'exception des communes de Ste Catherine de Fierbois, Villeperdue Anché et Cravant les Coteaux)
- ✓ **C.C. Chinon Vienne et Loire** (extension du périmètre aux communes d'Anché et Cravant les Coteaux)
- ✓ **C.C. Touraine Vallée de l'Indre** pour le territoire de l'ex CC du Pays d'Azay le Rideau + les communes de Ste Catherine de Fierbois et Villerperdue (fusion de la CC du Val de l'Indre et de la CC du Pays d'Azay le Rideau)
- ✓ **C.C. Touraine Ouest Val de Loire** (Fusion de la CC TNO et de la CC Pays de Bourgueil) en représentation substitution des communes de Langeais, Cinq-Mars-la-Pile et Mazières de Touraine

► Habitants desservis : 75 687

Présentation du SMICTOM du CHINONNAIS *(suite)*

- ▶ **1 Bureau composé de 14 personnes :**
 - 1 président, 4 vice-présidents et 9 membres

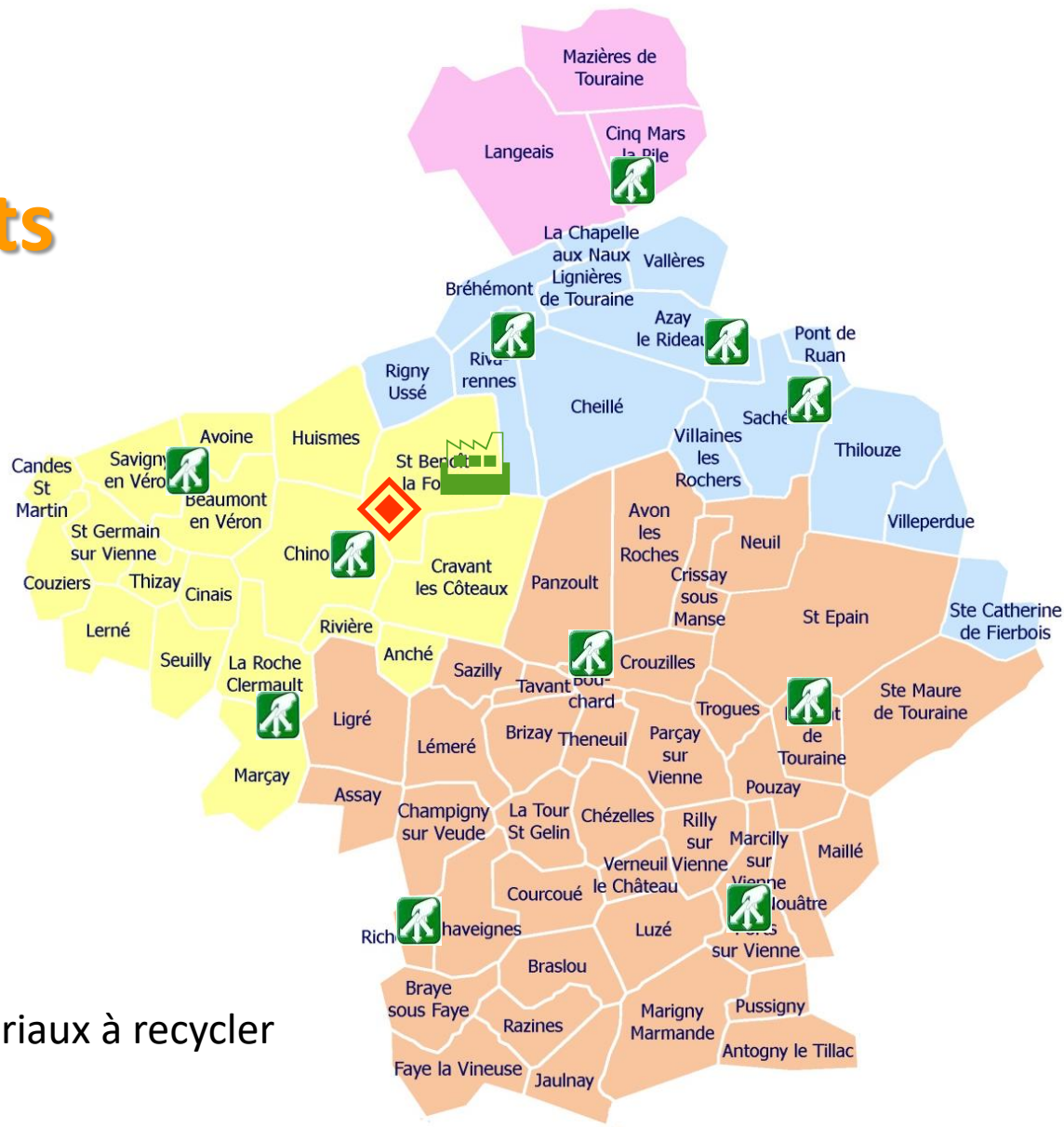
- ▶ **1 Comité Syndical composé de 77 délégués :**
 - 1 délégué titulaire et 1 suppléant représentant chaque commune,
 - à l'exception de Chinon représentée par 3 délégués titulaires et 3 suppléants

- ▶ **1 Équipe permanente composée de 7 personnes :**
 - 1 ingénieur technique, 1 secrétaire, 1 comptable,
 - 1 chargée de communication, 3 animatrices du tri.

Compétences

- ▶ **Collecte :**
 - ▶ collecte des ordures ménagères résiduelles (OMR)
 - ▶ collecte des déchets recyclables
 - ▶ collecte des Points d'Apport Volontaire
- ▶ **Traitement :**
 - ▶ Centre de tri des déchets recyclables
 - ▶ Unité de Valorisation Énergétique des OMR
 - ▶ Compostage domestique
- ▶ **Déchèteries :**
 - 11 déchèteries

Cartographie & équipements



Unité de Valorisation
Énergétique

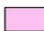



Centre de tri des matériaux à recycler



11 déchèteries

Légende

 CC Touraine Ouest Val de Loire
 CC Touraine Vallée de l'Indre

 CC Chinon Vienne et Loire
 CC Touraine Val de Vienne

LA COLLECTE



Organisation des collectes

► Ordures ménagères résiduelles (OMr) :

- Collectées en porte-à-porte, en bacs gris distribués par le SMICTOM et sacs (centres-villes de chinon et Richelieu)
- 1 fois par semaine (C1) pour 70 communes et 3 secteurs de communes,
- 2 fois par semaine (C2) pour 2 communes et 3 secteurs de communes,
- 3 fois par semaine (C3) pour 1 secteur de communes,
- 5 fois par semaine (C5) pour 2 établissements hospitaliers,
- En période estivale, 1 ramassage supplémentaire pour 1 commune, 1 secteur de communes et 1 commune pour les points de regroupement uniquement.

► Emballages à recycler :

- Collectés en porte-à-porte, en sacs jaunes
- 1 fois par semaine sur tout le territoire



Organisation des collectes

280 points d'apport volontaire

- Papiers



- Collectés en apport volontaire, en conteneurs dédiés disposés sur la voie publique pour tout le territoire
- 236 conteneurs pour les papiers

- Verre



- Collecté en apport volontaire, en conteneurs dédiés disposés sur la voie publique pour tout le territoire
- 304 conteneurs pour le verre

Évolution du ratio de collecte des OM

(hors déchèteries)

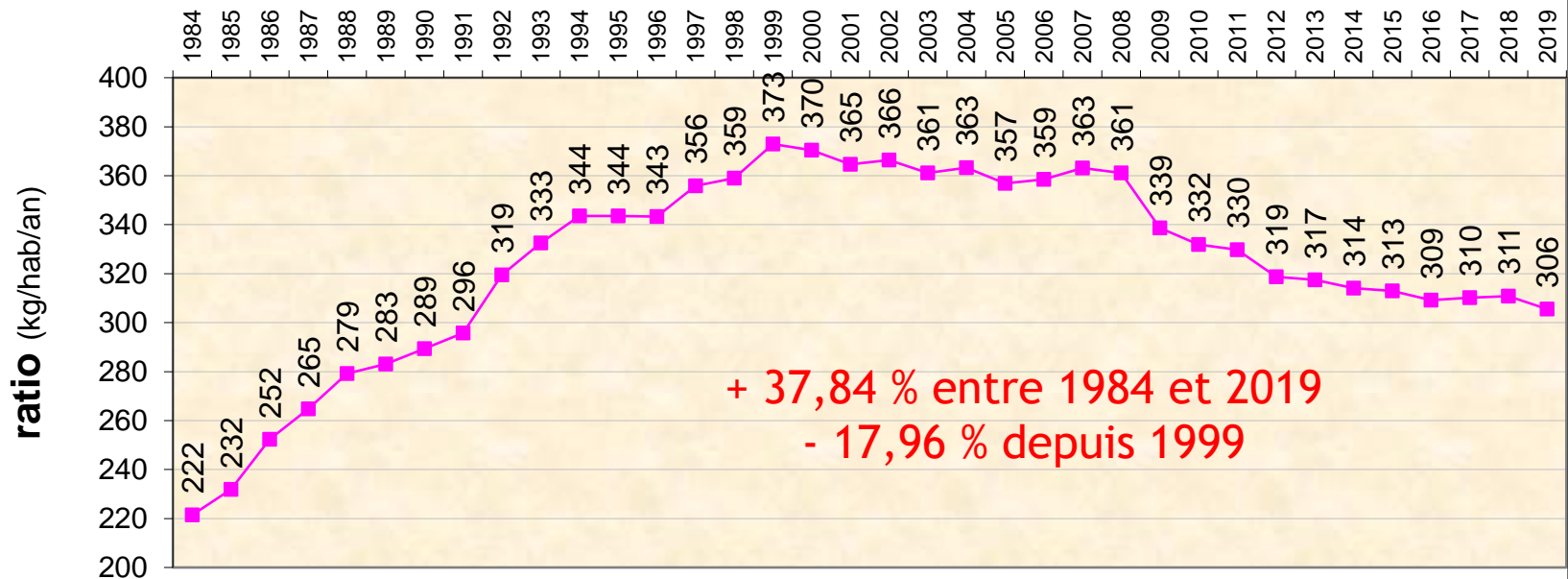
Ratio national : 265 kg / hab.

Source : ADEME -

Déchets - chiffres clés l'essentiel 2018

Evolution du ratio du tonnage total d'ordures ménagères de 1984 à 2019

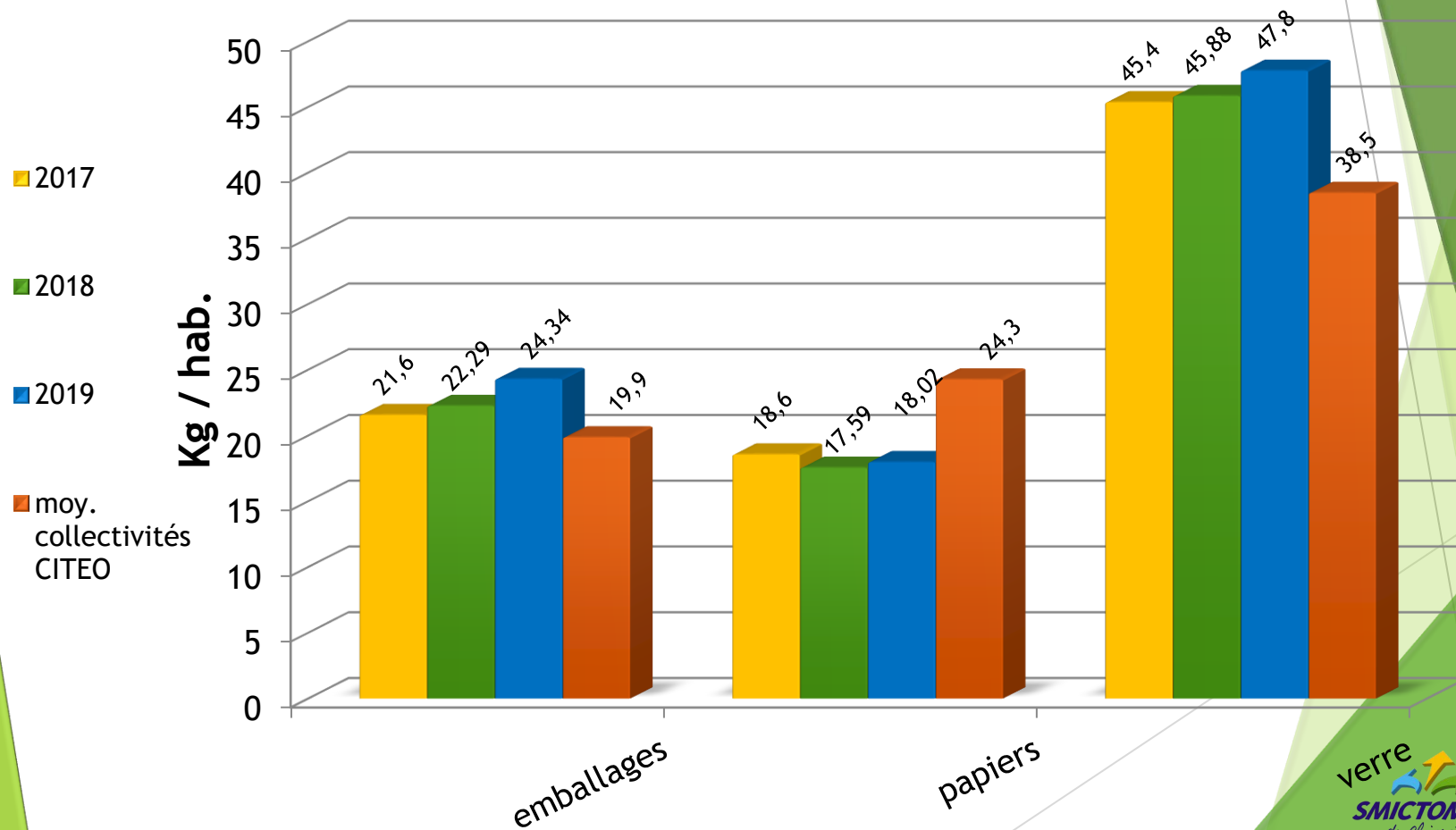
(OM+emballages+verre+journaux-magazines)



Collecte sélective

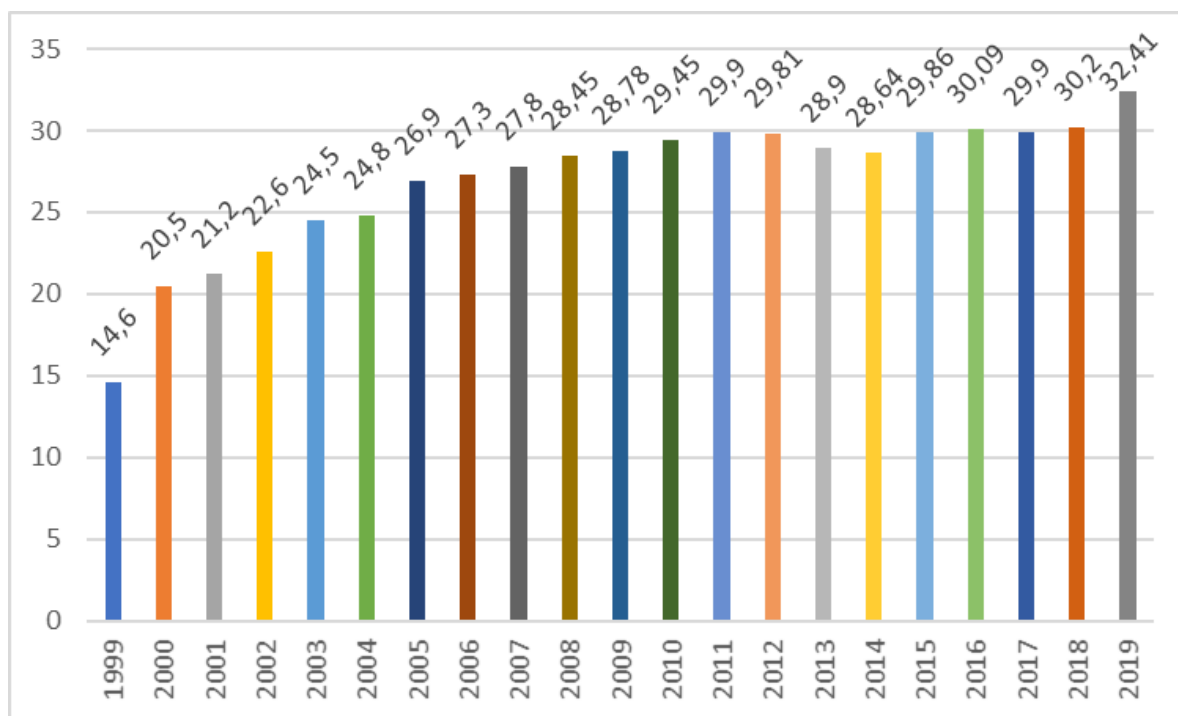


Les performances du tri par habitant

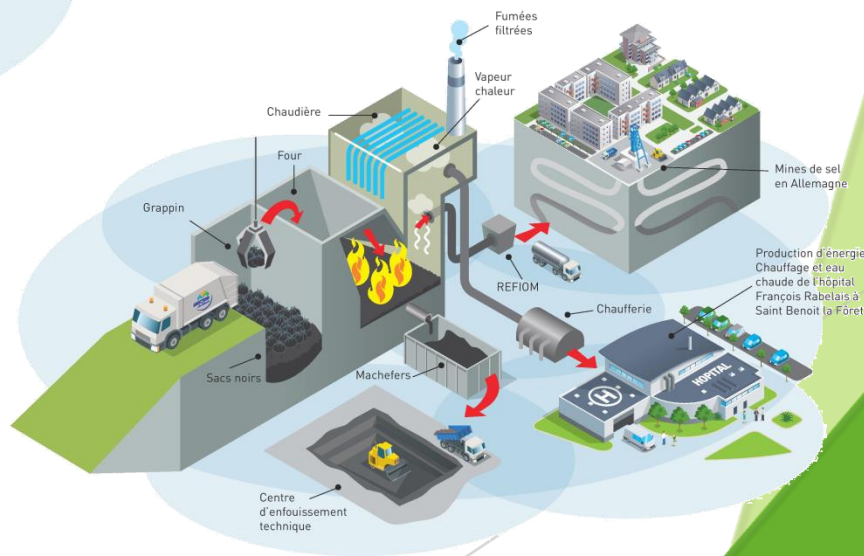
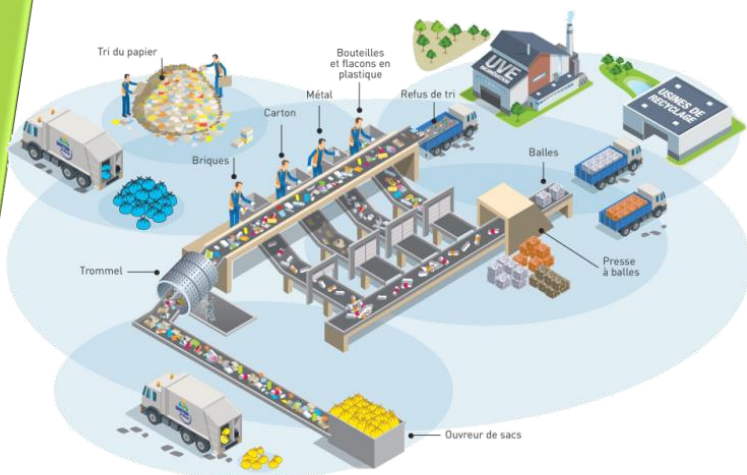


Collecte sélective

- **400 587 km parcourus** (391 305 km en 2018)
- **24 810 heures de service** (22 665 heures de service en 2018)
- ❖ Taux de collecte sélective (emballages, papiers, verre + cartons déchèteries/OM collectées + cartons déchèteries)

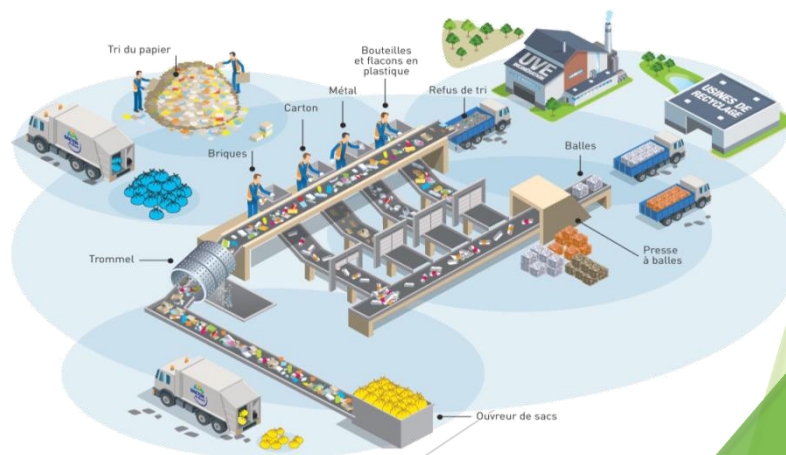
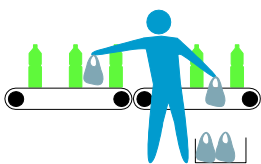


LE TRAITEMENT



Le centre de tri

- Le centre de tri des matériaux à recycler a été construit et mis en service en 1999.
- Il est situé sur la zone industrielle nord de Chinon.
- Le centre de tri est autorisé à traiter **8 500 tonnes par an**.
- **Sa capacité réelle (technique) est d'environ 4 000 à 4 500 tonnes d'emballages et de papiers par an**, préalablement triés par les habitants. Ces emballages et papiers sont ensuite séparés par matériaux afin de pouvoir être acheminés vers les différentes usines de recyclage. Sur la chaîne de tri, le personnel vérifie que la qualité est conforme aux exigences des recycleurs.
- Le centre de tri du SMICTOM du Chinonais a traité également des déchets d'emballages en provenance **SMIPE VAL TOURAINE ANJOU (environ 450 tonnes du 1^{er} mars au 31 décembre 2019)**.



Le Centre de Tri

■ Bilan 2019



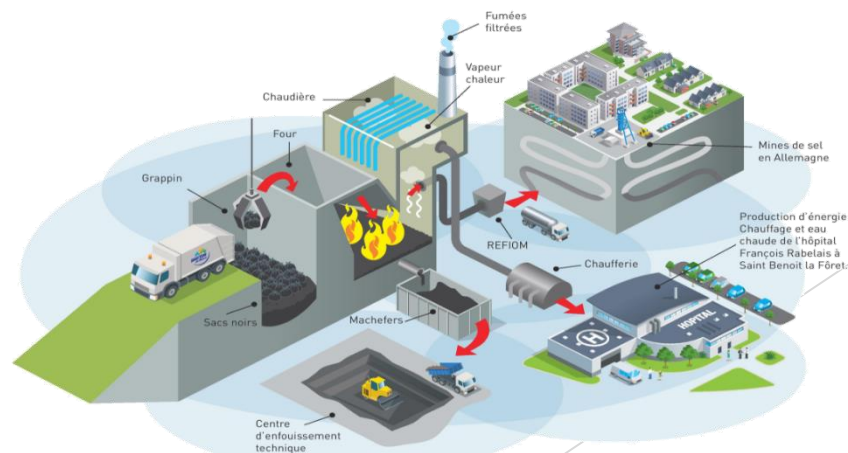
Tonnage global traité en 2019 (apports SMICTOM + extérieurs + cartons déchèteries)	4 505 tonnes (4 250 t en 2018)
Tonnage flux jaune et bleu SMICTOM (emballages. + papiers + cartons déchèteries)	4 061 tonnes (3 717 t en 2018)
Tonnages valorisés SMICTOM (expédiés en filières de recyclage)	3 213 tonnes (3 017 t en 2018)
Pré-triés valorisés (J+B+V) / OM global SMICTOM	29,5 % (27,8% en 2018)
Pré-triés collectés / OM global SMICTOM	32,4 % (30,2% en 2018)

Taux de refus : 17%
(17% en 2018)

Tonnage emballages verre 3 601 tonnes (3 512 t en 2018)

L'Unité de Valorisation Energétique

- L'usine est située sur la commune de Saint Benoit la Forêt, le SMICTOM en est le propriétaire. Elle a été construite au cours des années 1982 et 1983, et mise en service en octobre 1983.
- L'usine est autorisée à traiter 23 000 tonnes par an. Sa capacité réelle (technique) est de 20 000 tonnes par an.
- L'U.V.E. possède un four d'incinération équipé d'une chaudière de récupération thermique. Le procédé de traitement des fumées associé au four a fait l'objet depuis 2001 de travaux de modernisation et de mises aux normes.
- L'incinération est un système de traitement qui produit de la chaleur/vapeur, des mâchefers et des résidus d'épuration des fumées.
- La moitié de la vapeur produite par l'incinération des déchets est réutilisée pour la consommation propre de l'usine ou revendue au Centre Hospitalier du Chinonais, proche de l'usine.



L'Unité de Valorisation Énergétique

▪ Bilan 2019 des produits et sous produits traités à l'usine

Tonnage global traité en 2019 (OM SMICTOM + refus de tri + DIB + OM SL + DHS)	16 564 tonnes (18 511 t en 2018)
Tonnage OM du SMICTOM du CHINONNAIS	15 061 tonnes (15 541 t en 2018)
Vapeur	
✓ Vapeur totale produite	51 912 tonnes (54 511 t en 2018)
✓ Vapeur besoin interne UVE	20 270 tonnes (21 612 t en 2018)
✓ Vapeur vendue au C.H.C.	6 511 tonnes (6 419 t en 2018)
✓ % vapeur utilisée	51,59 % (51,43 % en 2018)
Sous produits :	
✓ mâchefers	3 431 tonnes (3 910 t en 2018) soit 20,7 % du tonnage traité
✓ REFIOM	642 tonnes (643 t en 2018)
✓ ferrailles	230 tonnes (251 t en 2018)

Nombre d'heures de fonctionnement du four :

- 7 576 h en 2019
- 7 579 h en 2018



→ Stockés en ISDND
Chanceaux-près-Loches

→ Valorisés en mine de sel en Allemagne

→ Recyclées à Dunkerque



L'Unité de Valorisation Énergétique

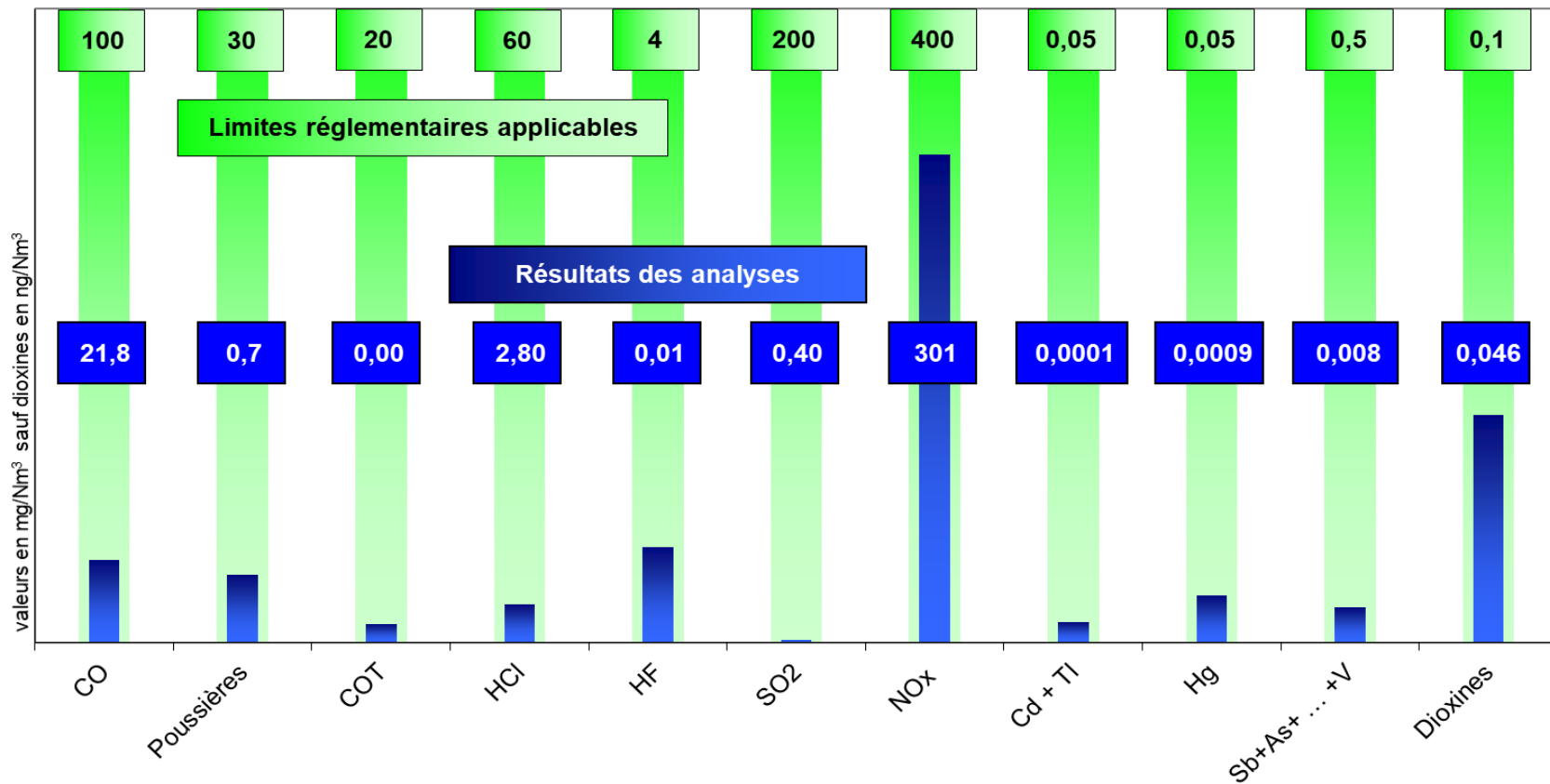


- **Mesures prises pour limiter les impacts sur l'environnement :**
 - Traitement des fumées par voie semi-humide (chaux + coke de lignite) : limitation des émissions atmosphériques
 - Maintien de l'installation en dépression et hall de déchargement fermé : limitation des odeurs
 - Gestion des eaux de process en circuit fermé : pas de rejet au milieu extérieur

L'Unité de Valorisation Énergétique



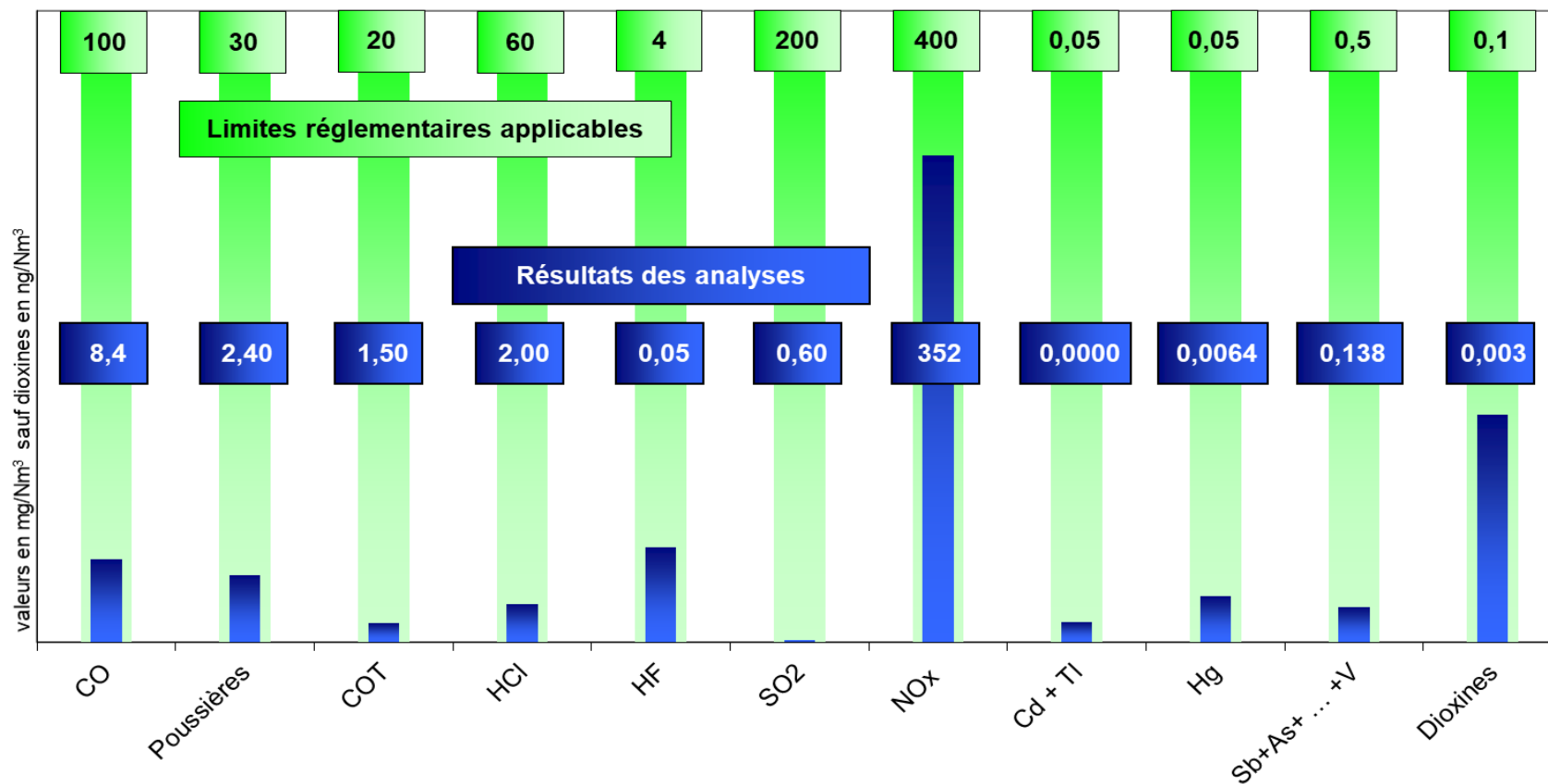
Contrôle par organisme accrédité - 1^{er} semestre 2019
(mesures comparées aux limites fixées par l'Arrêté du 20 septembre 2002)



L'Unité de Valorisation Énergétique



Contrôle par organisme accrédité - 2^e semestre 2019
(mesures comparées aux limites fixées par l'Arrêté du 20 septembre 2002)



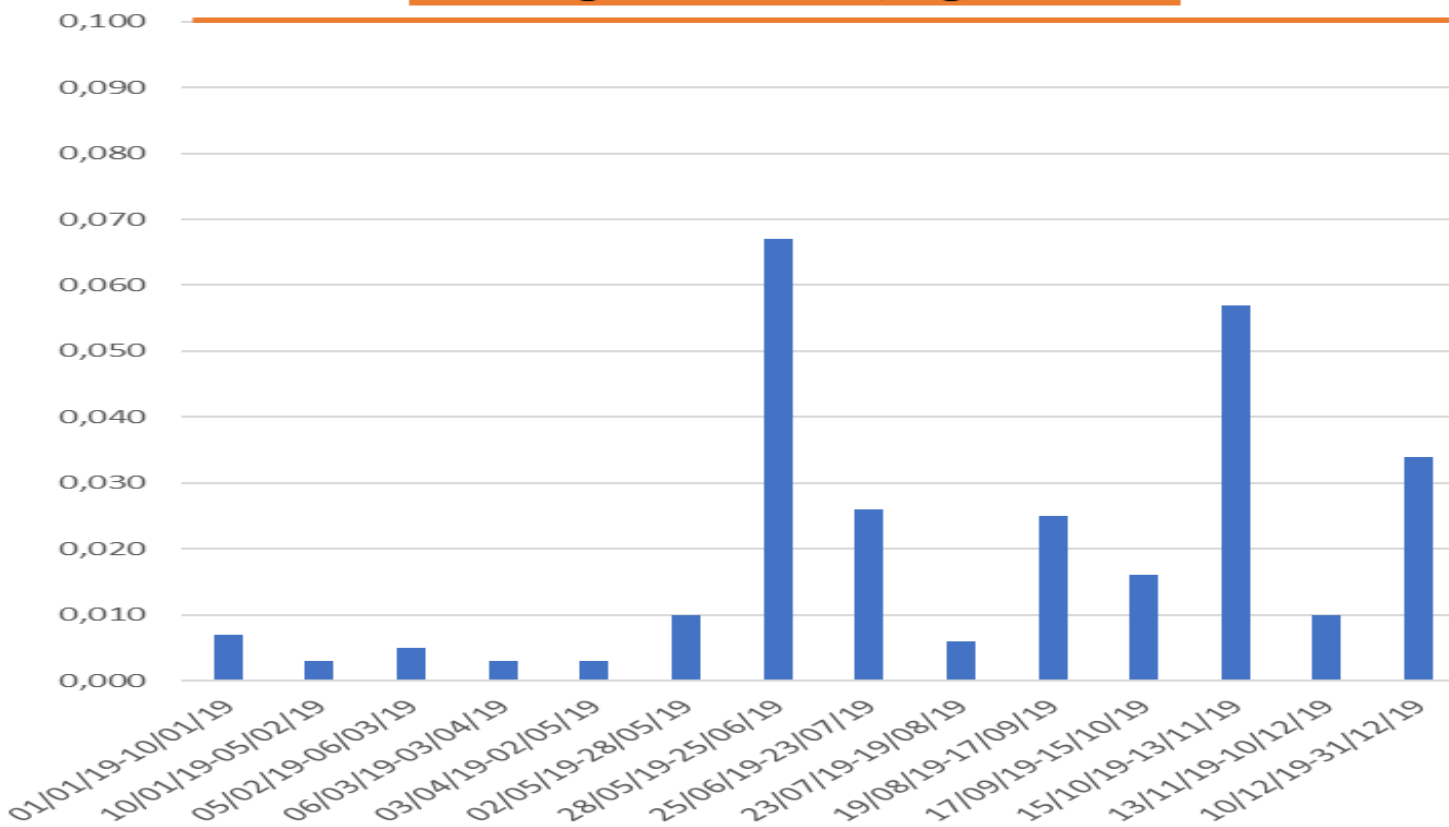
L'Unité de Valorisation Énergétique

Traitement des fumées



Contrôle semi-continu des dioxines 2019-
concentration en ng/Nm³

seuil réglementaire = 0,1ng/Nm³



Le compostage domestique

- **Composteurs individuels en service fin 2019 :**
 - **7965** composteurs implantés concernant **6566 foyers** (7 440 composteurs en 2018).
- **Composteurs collectifs :**
 - Inauguration d' 1 nouveau point :
 - **CHINON : place René Boylesve**

Au total, fin 2019, 21 composteurs collectifs sont en fonction
(209 utilisateurs identifiés – 230 présumés)





LES DÉCHÈTERIES




























Les déchèteries



Les 11 déchèteries appartiennent aux collectivités adhérentes et sont mises à disposition du SMICTOM, sauf celle de Cinq-Mars-la-Pile qui a été transférée en pleine propriété et les déchèteries satellites de Rivarennnes et Saché qui ont été construites par le SMICTOM.

Pour la plupart d'entre elles:

Déchets acceptés						Déchets refusés		
 GRAVATS / INERTES	 DÉCHETS VERTS	 MÉTAUX	 CARTONS	 BOIS	 ENCOMBRANTS	 PNEUMATIQUES	 EXTINCTEURS	 BOUTEILLES DE GAZ
 DEEE	 AMEUBLEMENT	 HUILES DE VIDANGE	 BATTERIES	 DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES	 DÉCHETS DIFFUS SPECIFIQUES (DDS)	 HUILES DE FRITURE	 DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES	 AMIANTE / CIMENT
 PILES ET ACCUMULATEURS	 CARTOUCHES ENCRE	 RADIOGRAPHIES	 TEXTILES	 JOURNAUX / REVUES	 VERRES	 MÉDICAMENTS		

Gratuites pour les particuliers, les déchèteries sont également accessibles aux professionnels en quantités limitées, moyennant une tarification spécifique.

Pour les particuliers :

Carte d'accès obligatoire

Dépôts gratuits mais limités:



Pour les professionnels :

Carte d'accès obligatoire

Dépôts payants* et limités:



Les déchèteries-

bilan 2019 des déchets non-dangereux



		Nbre d'heures d'ouverture des sites/ semaine		
Déchèterie CHINON		31		
Déchèterie LA ROCHE CLERMAULT		14		
Déchèterie SAVIGNY EN VERON		31		
Population desservie : 22275 habitants				
	Année 2019		Année 2018	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	1228,15	55,14	1194,05	53,69
Ferrailles	228,22	10,25	216,12	9,72
Cartons	163,94	7,36	151,64	6,82
Déchets verts	2529,27	113,55	2596,89	116,76
Tout venant	1978,36	88,82	2028,71	91,21
Bois	680,55	30,55	576,11	25,90
D.E.E.E	226,36	10,16	211,76	9,52
TOTAL DECHETS BANALS	7034,85	315,82	6975,276	313,62
Evolution 2018 - 2019		0,70%		

		Nbre d'heures d'ouverture du site/ semaine		
Déchèterie L'ILE BOUCHARD		32		
Déchèterie RICHELIEU		24		
Déchèterie de NOYANT DE TOURAINE + déchèterie de PORTS SUR VIENNE		28 15		
Population desservie : 25864 habitants				
	Année 2019		Année 2018	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.
Gravats	1473,7	56,98	1506,2	57,94
Ferrailles	368,35	14,24	312,16	12,01
Cartons	192,18	7,43	168,74	6,49
Déchets verts	2423,44	93,70	2613,87	100,55
Tout venant	3235,99	125,12	3201,92	123,16
bois	528,86	20,45	476,67	18,34
D.E.E.E.	309,094	11,95	270,823	10,42
TOTAL DECHETS BANALS	8531,61	329,86	8550,38	328,90
Evolution 2018 - 2019		0,29%		



Les déchèteries-

bilan 2019 des déchets non-dangereux (suite)

		Nbre d'heures d'ouverture des sites/ semaine			
Déchèterie d' AZAY LE RIDEAU		31,3			
+ déchèterie satellite de SACHE		15			
+ déchèterie satellite de RIVARENNES		15			
Population desservie :		17987 habitants			
		Année 2019		Année 2018	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.	
Gravats	896,76	49,86	910,3	50,91	
Ferrailles	173	9,62	166,04	9,29	
Cartons	106,9	5,94	93	5,20	
Déchets verts	1323,8	73,60	1374,05	76,85	
Tout venant	1772,68	98,55	1804,61	100,93	
bois	346,98	19,29	287,95	16,11	
D.E.E.E.	158,95	8,84	151,63	8,48	
TOTAL DECHETS	4779,07	265,70	4787,58	267,78	
Evolution 2018 - 2019	-0,78%				

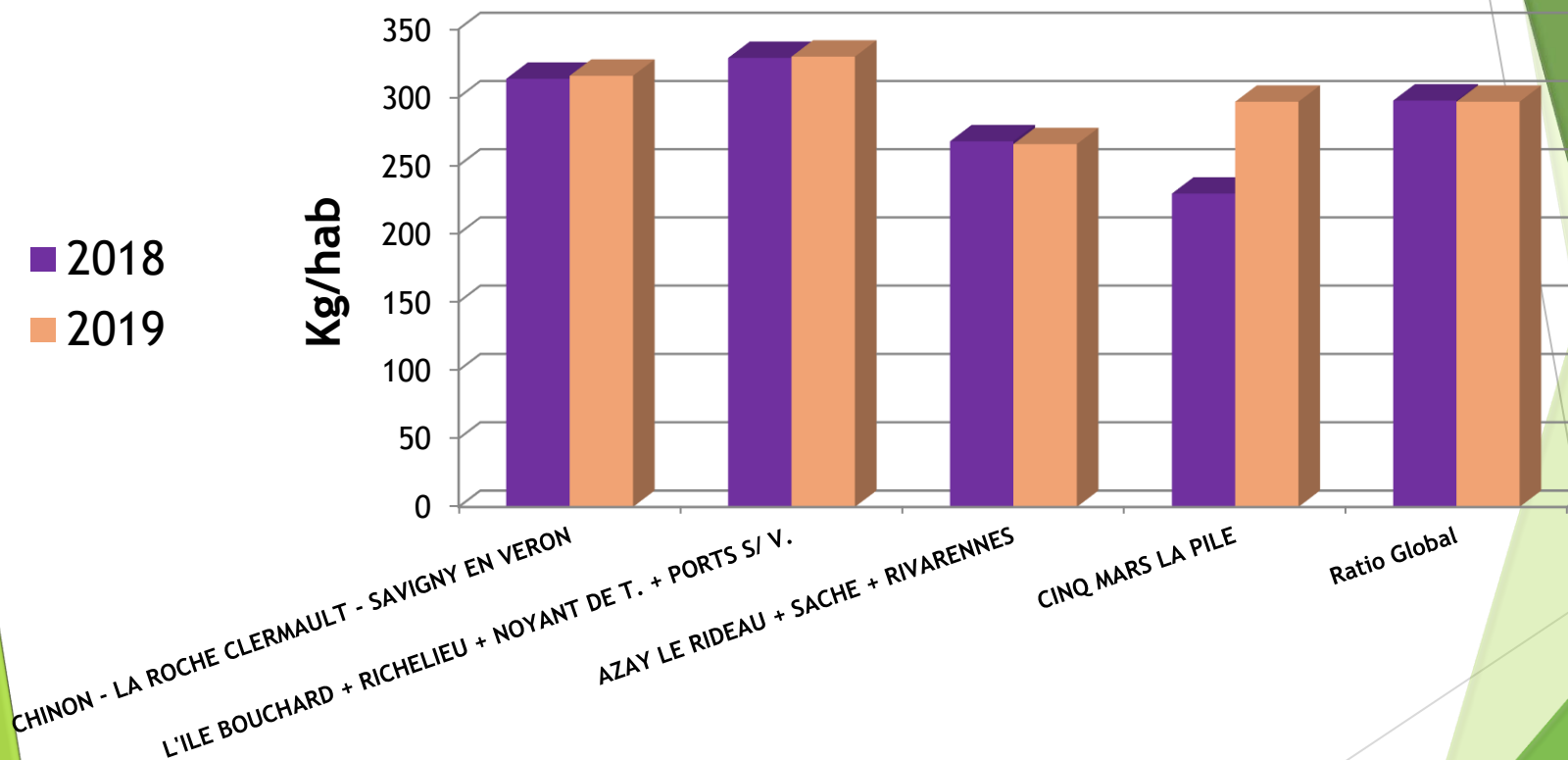
		Nbre d'heures d'ouverture du site/ semaine			
Déchèterie CINQ MARS LA PILE		22			
Population desservie :		9372 habitants			
		Année 2019		Année 2018	
	Tonnes	Ratio kg / hab.	Tonnes	Ratio kg / hab.	
Gravats	376,9	40,22	379,8	40,86	
Ferrailles	91,65	9,78	76,18	8,20	
Cartons	56,44	6,02	51,74	5,57	
Déchets verts	611,32	65,23	669,34	72,01	
Tout venant	844,94	90,16	883,38	95,04	
Bois	0	0,00	0	0,00	
D.E.E.E	80,41	8,58	72,27	7,78	
TOTAL DECHETS BANALS	2061,66	219,98	2132,713	229,45	
Evolution 2018 - 2019	-4,13%				



Les déchèteries gérées par le SMICTOM (suite)



Bilan 2019 - Déchets non-dangereux



Les déchèteries gérées par le SMICTOM (suite)

Bilan 2019 - Déchets Dangereux des Ménages



Déchèterie CHINON Déchèterie LA ROCHE CLERMAULT Déchèterie SAVIGNY EN VERON					
Population desservie :		22275 Habitants			
Année 2019					Rappel 2018
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	8157	61846	70003	3,14	3,01
Piles			2057	0,09	0,09
TOTAL Déchets Dangereux	8 157	61846	72060	3,24	3,10
Evolution 2018 - 2019		4%			

Déchèterie d'AZAY LE RIDEAU + déchèterie satellite de SACHE + déchèterie satellite de RIVARENNES					
Population desservie :		17987 Habitants			
Année 2019					Rappel 2018
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	6335	39998	46333	2,58	2,74
Piles			1310	0,07	0,07
TOTAL Déchets Dangereux	6 335	39998	47643	2,65	2,82
Evolution 2018 - 2019		-6%			

Déchèterie L'ILE BOUCHARD Déchèterie RICHELIEU Déchèterie de NOYANT DE TOURAINE + déchèterie de PORTS SUR VIENNE					
Population desservie :		25864 Habitants			
Année 2019					Rappel 2018
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	10904	76142	87046	3,37	3,44
Piles			1306	0,05	0,10
TOTAL Déchets Dangereux	10 904	76142	88352	3,42	3,54
Evolution 2018 - 2019		-4%			

Déchèterie CINQ MARS LA PILE					
Population desservie :		9372 Habitants			
Année 2019					Rappel 2018
	Eco DDS Kg	Hors Eco DDS Kg	TOTAL Kg	Ratio kg / hab.	Ratio kg / hab.
DDS	3972	18276	22248	2,73	2,28
Piles			890	0,07	0,08
TOTAL Déchets Dangereux	3 972	18276	23138	2,80	2,36
Evolution 2018 - 2019		19%			

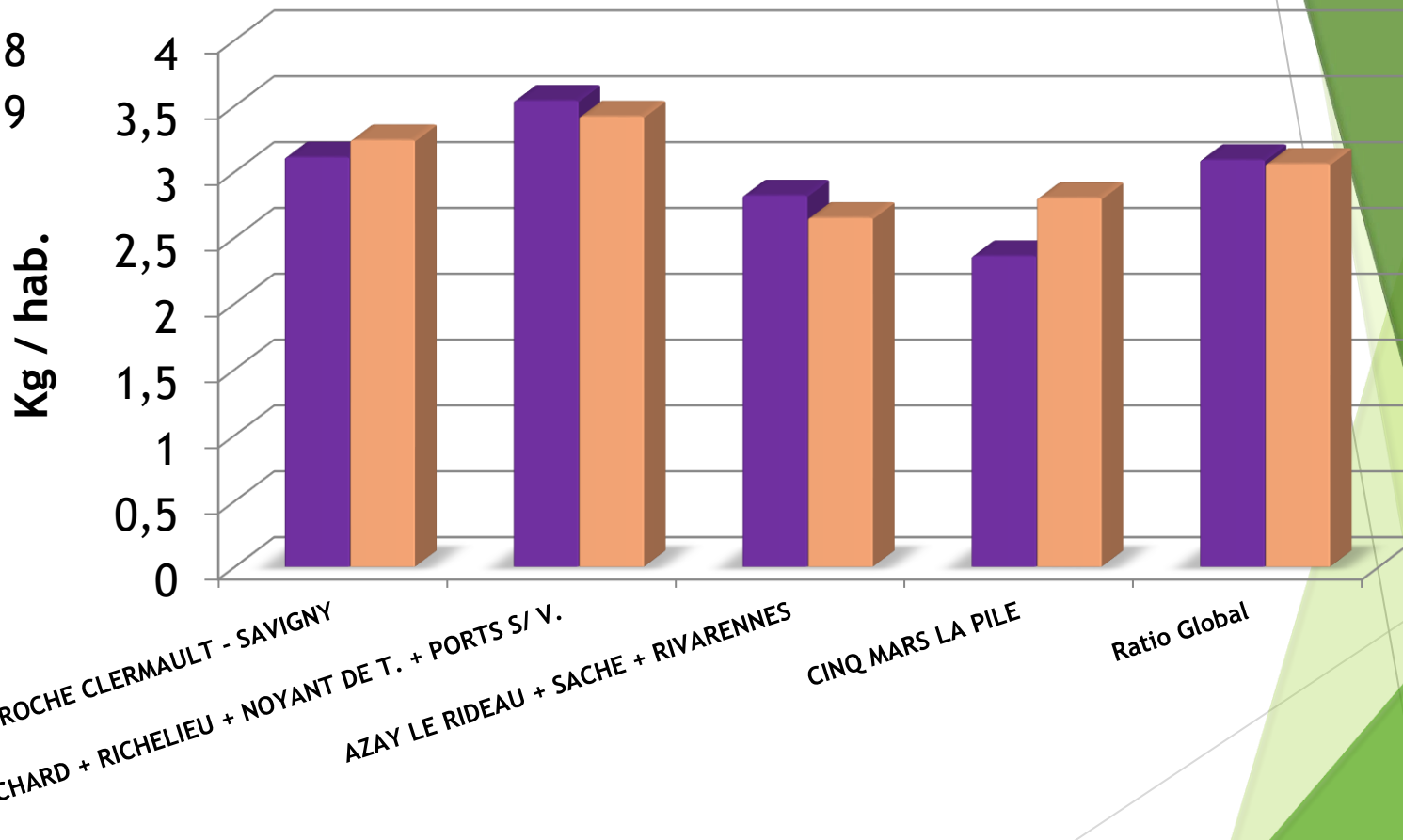


Les déchèteries (suite)

Bilan 2019 - Déchets Dangereux

■ 2018

■ 2019





RÉCAPITULATIF



TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DONNÉES (en tonnes)

	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Prévisions 2020
COLLECTE				
Collecte O.M. SMICTOM (sacs noirs)	16 677	16 600	15981	15900
Collecte Flux Jaune SMICTOM	1875	1875	2153	2160
Collecte flux Bleu SMICTOM	1381	1380	1389	1390
Collecte Verre SMICTOM	3512	3500	3601	3600
Total Global O.M. SMICTOM collectées	23 445	23 355	23 124	23 050
Nbre Hab. Pop. Totale	75 436	75 687	75 687	75 632
Ratio kg / hab.	311	309	306	305
Tonnage global du SMICTOM du CHINONNAIS collecté pour recyclage (flux jaune - flux bleu et verre)	6 768	6 755	7 143	7 150
% Tonnage O.M. pré-triées collectées / tonnage OM collectées	28,9%	28,9%	30,9%	31,0%
TRAITEMENT				
USINE DE VALORISATION ÉNERGETIQUE d'ORDURES MÉNAGÈRES DE ST BENOIT LA FORET				
O.M. SMICTOM du CHINONNAIS	15 541	15 600	15061	14 500
Refus de tri	725	635	817	680
D.I.B. (Déchets Industriels Banals) SMICTOM du Chinonais	207	216	245	250
OM SUD LOCHOIS	2 038	0	0	0
Apports complémentaires COVED (Refus de Tri CT la Riche)	0	1 000	441	200
Apports tiers Inova	0	0	0	210
TONNAGE Global traité à l'UVE	18 511	17 450	16 564	17 730
Tonnage Vapeur Vendu à l'Hopital	6459	6000	6511	6500
Sous Produits UVE St Benoit la Forêt				
Tonnage Mâchefers traités en installation de déchets non dangereux (ISDND)	3910	3699	3431	921
Tonnage Mâchefers valorisé en sous-couche routière	0	0	0	2802
Tonnage REFIOM	643	576	642	621
Tonnage Ferrailles	251	297	230	266
% Mâchefers / tonnage traité UVE	21,1%	21,2%	20,7%	21,0%
% REFIOM / tonnage traité UVE	3,5%	3,3%	3,9%	3,5%
% Ferrailles / tonnage traité UVE	1,4%	1,7%	1,4%	1,5%
USINE DE VALORISATION ÉNERGETIQUE d'ORDURES MÉNAGÈRES DE PITHIVIERS				
O.M. SMICTOM Du CHINONNAIS traitées à l'UVE DE PITHIVIERS (arrêts technique UVE ST BENOIT LA FORET)	0	0	0	1400
INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX (ISDND)				
O.M. SMICTOM Du CHINONNAIS traitées en ISDND	1135	1000	919	0
Mâchefers de l'UVE	3 910	3 699	3 431	921
Refus de tri	108	0	31	0
TONNAGE Global traité en ISDND de classe 2	5 153	4 699	4 381	921
INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS DANGEREUX (ISDD)				
MINE DE SEL EN Allemagne				
Valorisation REFIOM de l'UVE de St Benoit la Forêt	643	576	642	621
TONNAGE Global Valorisé en mine de sel Allemande	643	576	642	621
CENTRE DE TRI du SMICTOM du CHINONNAIS				
Tonnage SMICTOM du CHINONNAIS entrant au Centre de tri	3 256	3 255	3 542	3 550
Tonnages cartons déchèteries SMICTOM du Chinonais	461	465	519	520
Apports extérieurs entrants au Centre de tri - SUD LOCHOIS	533	0	0	0
Apports extérieurs entrants au Centre de tri - SMIPE	0	390	445	270
Apport Cartons Industriels SUEZ	0	0	43	0
TONNAGE Global traité au Centre de tri du SMICTOM du CHINONNAIS	4 250	4 110	4 506	4 340
DÉCHÈTERIES				
Nombre d'habitants desservis	75 412	75 498	75 498	75467
Gravats	3 990	3 990	3 976	3 980
Ferrailles	770	771	867	860
Cartons	465	465	519	520
Déchets verts	7 254	7 254	6 833	6 890
Tout venant	7 919	7 919	7 832	7 880
Bois	1 341	1 350	1 556	1 560
DDM (Déchets Dangereux Ménages)	227	230	225,63	230
D.E.E.E (Déchets d'Équipements Electriques et Electroniques)	706	700	774,81	776
Piles	7	7	6	7
Total déchèteries	22 679	22 686	22 638	22 702
Ratio kg / hab.	301	300	300	301
AUTRES DECHETS COLLECTES ET VALORISES				
TLC (Textiles, Linge de maison et Chaussures)	294	300	323	350
Total Global Autres Déchets Collectés	294	300	323	350
Nombre d'habitants desservis	75 436	75 687	75 687	75 632
Ratio kg / hab.	4	4	4	5
TONNAGE GLOBAL COLLECTE + DECHETERIES	46 418,0	46 341,0	46 085,4	46 102,0
Ratio global kg / hab	615,4	613,0	609,6	610,2

Valorisation des déchets du SMICTOM du Chinonais

DEVENIR DES DÉCHETS DU CHINONNAIS EN 2019
(% exprimés par rapport aux tonnages)

	2018	2019
. Recyclage	29 %	37,4 %
. Valorisation Organique	14,8 %	14,0 %
Sous-Total Recyclage VM	43,8 %	51,4 %
. Valorisation Énergétique	29,3 %	24,2 %
TOTAL VALORISÉ	73,1 %	75,6 %
. Stockage ISDND	26,5 %	24,1 %
. Autres modes de traitement	0,7 %	0,7 %



www.smictom.com



Les actions de communication

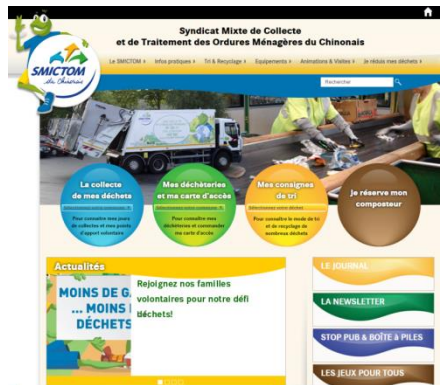


COMMUNICATION

Outils de sensibilisation

Site internet :

www.smictom.com



Compte Facebook :

« Smictom du Chinonais »



Journal du SMICTOM distribué dans près de 35 000 boîtes aux lettres du territoire.

COMMUNICATION

Outils de sensibilisation (suite)

Actions ou évènements	Supports de communication
4 journaux du SMICTOM	<ul style="list-style-type: none">- distributions en boîtes aux lettres (mars - juin - septembre - décembre) -- bannière sur le site web de la presse locale (lien vers notre site)
Journée « Portes ouvertes » du Centre de tri	<ul style="list-style-type: none">- distribution de documents en boîtes aux lettres,- affichage en mairie et sur les panneaux municipaux,- encarts dans la presse locale.
Opération Téléthon	<ul style="list-style-type: none">- distribution de documents en boîtes aux lettres,- affichage en mairie et sur les panneaux municipaux,- encarts dans la presse locale.
Diverses campagnes de sensibilisation	Informations relayées sur le site et sur la page Facebook
Campagnes d'information sur la réorganisation de la collecte	<ul style="list-style-type: none">- Campagnes d'information via la radio « Alouette » et la presse locale « Nouvelle République », ciblées sur la mise en place des bacs roulants sur le territoire

COMMUNICATION

Événements

- Journée «Portes ouvertes» du Centre de Tri des matériaux à recycler :
 - 360 visiteurs (400 en 2018)



COMMUNICATION

Actions de proximité

➤ Animations scolaires :

→ 3 classes : 75 élèves

→ sensibilisation au gaspillage alimentaire cantine scolaire Cinq mars la Pile: 110 élèves

➤ Autres animations :

→ **sur 7 marchés** : 170 personnes

➤ Rencontres avec les administrations :

→ **110 rendez-vous** avec les élus/responsables techniques de commune dans le cadre de la réorganisation de la collecte

➤ Visites (scolaires/autres) :

→ **du centre de tri** : 75 personnes

➤ Rappels des consignes de tri / informations mise en place des bacs/ Gestion des problèmes de collecte

→ environ 1280 personnes



COMMUNICATION

Actions de proximité (suite)

Compostage domestique

★ Permanences de sensibilisation et de distribution de composteurs :

- 25 demi-journées dans les bureaux du SMICTOM
- 7 marchés en juin-juillet

- En 2019 :

- 521 composteurs distribués
- 385 bio-seaux et aérateurs
- 421 nouveaux foyers sensibilisés





LES ÉVOLUTIONS

Principales évolutions du service vers 2020-2021

❑ Collecte des OMr, des emballages, des papiers et du verre :

- Finalisation de la distribution des bacs OMr aux usagers (suite aux difficultés rencontrées en 2019 avec le prestataire CONTENUR)
- Opération en 2020 de lavage des bacs de regroupement et des conteneurs à verre et à papiers

❑ Centre de Tri / UVE :

- Poursuite de la réflexion sur le devenir de l'UVE et du Centre de Tri
- Poursuite de la mise en place d'une S.P.L. pour un Centre de Tri Interdépartemental en partenariat avec Touraine Propre et des collectivités du 41 et du 72 (attribution en 2020 du marché SPL)
- Démarrage au 01,04,2020 du nouveau marché pour l'exploitation de l'UVE. Ce nouveau marché intègre ;
 - la valorisation des mâchefers en sous couche routière
 - La valorisation des REFIOM en mines de sel allemandes
 - La valorisation des OMr pendant les arrêts techniques de l'UVE (incinération à l'UVE de PITHIVIERS)
 - des travaux de mise à niveau qui seront réalisés en Juin 2020
 - Mise à niveau du système incendie en lien avec les préconisations assureurs
 - Mise en place d'un secours sur l'analyseur multigaz et poussière
 - Réalisation des décennales à échéance durant la tranche ferme du contrat (dégazeur et air comprimé notamment)

❑ Déchèteries :

- Prise de décisions pour le lancement des travaux de reconstruction, d'extension et de modernisation des déchèteries

❑ Compostage domestique :

- Compostage individuel : poursuite de la distribution des composteurs avec bio-seaux et bâtons aérateurs
- Compostage collectif : Poursuite en 2020 de la convention signée avec le CPIE Touraine Val de Loire ayant pour objectif le suivi des points déjà installés et la mise en place de nouveaux points

❑ Broyage des déchets verts :

- Poursuite en 2020 de la convention signée avec le CPIE Touraine Val de Loire pour le développement d'une expérimentation de broyage des déchets verts en lien avec les déchèteries du SMICTOM du Chinonais,

❑ Personnel :

- Recrutement d'une nouvelle animatrice au printemps 2020 et donc évolution de l'équipe du SMICTOM

(1 agent supplémentaire)

Mode de financement du service

Le SMICTOM fait un appel de contributions auprès des Communautés de Communes qui se composent de 2 parties :

- La contribution en coût à l'habitant pour la collecte et traitement des déchets,
- La contribution des déchèteries,

→ Chaque Communauté de Communes, au vu des contributions demandées pour l'ensemble du service, définit et adopte le prélèvement auprès des usagers de la REOM ou de la TEOM *.

* REOM : Redevance pour l'Élimination des Ordures Ménagères

* TEOM : Taxe pour l'Élimination des Ordures Ménagères

Mission d'assistance avec le cabinet conseil INDDIGO





CONTRIBUTIONS

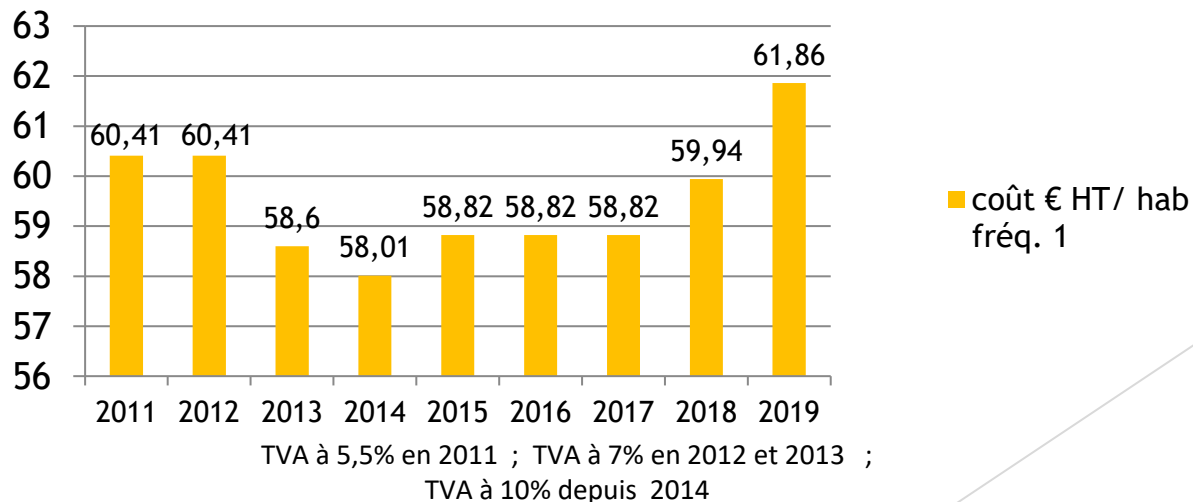


Contributions coût à l'habitant 2019

(adoptées par le Comité syndical - séance du 08/04/2019)

Fréquence de collecte / semaine	Coefficient appliqué	coût € HT / habitant
1	1	61,86
2	1,2	74,23
3	1,3	80,42
4	1,4	86,60
5	1,5	92,79

Evolution du coût à l'habitant € HT
fréquence collecte 1 fois/semaine



Les dépenses et recettes engendrées pour les cartons repris en déchèterie ne sont pas pris en compte dans le calcul de la contribution des déchèteries conformément aux dispositions décidées par le Comité du SMICTOM dans sa délibération du 12/12/2001 (les dépenses liées à cette prestation sont donc reprises dans le coût de la collecte et du tri des déchets).

Collectivités	Contributions définitives 2019 – € HT	Population Desservie (Habitants)	Coût moyen € HT / hab (A titre indicatif)
C.C. T.V.I.	490 662	17 987	27,28
C.C. CHINON VIENNE ET LOIRE	584 004	22 275	26,22
C.C. T.V.V.	787 761	25 864	30,68
C.C. T.O.V.A.L.	181 728	9 372	19,39
TOTAUX	2 044 155 €	75 498	27,08 €

Les contributions 2019

Objet	Montants HT	Principe
Contributions O.M.(coût /habitants) en 2019	4 869 982 €	Nbre d'habitants x coût habitant (cf grille votée par le Comité syndical)
Contributions des déchèteries 2019	2 044 154 €	Montant calculé au vu des coûts réels de la déchèterie (tonnages des déchets, Haut de quai, ...)
Participations / collectes supplémentaires	8 136 €	Selon les demandes des collectivités prévues au contrat
Participations / sacs noirs	115 635 €	Selon les commandes des collectivités
TOTAL HT	7 037 907 €	
Nombre Habitants en 2019 :	75 687	
Coût moyen / Habitant :	92,99 €	

Référentiel national des coûts du service public de gestion des déchets :
 Pour toutes les typologies d'habitat confondues, ce coût est de **92,5 €** par habitant.
Source ADEME 2019, Référentiel national sur les données 2016 .



INDICATEURS FINANCIERS



Mission d'assistance avec le cabinet conseil INDDIGO

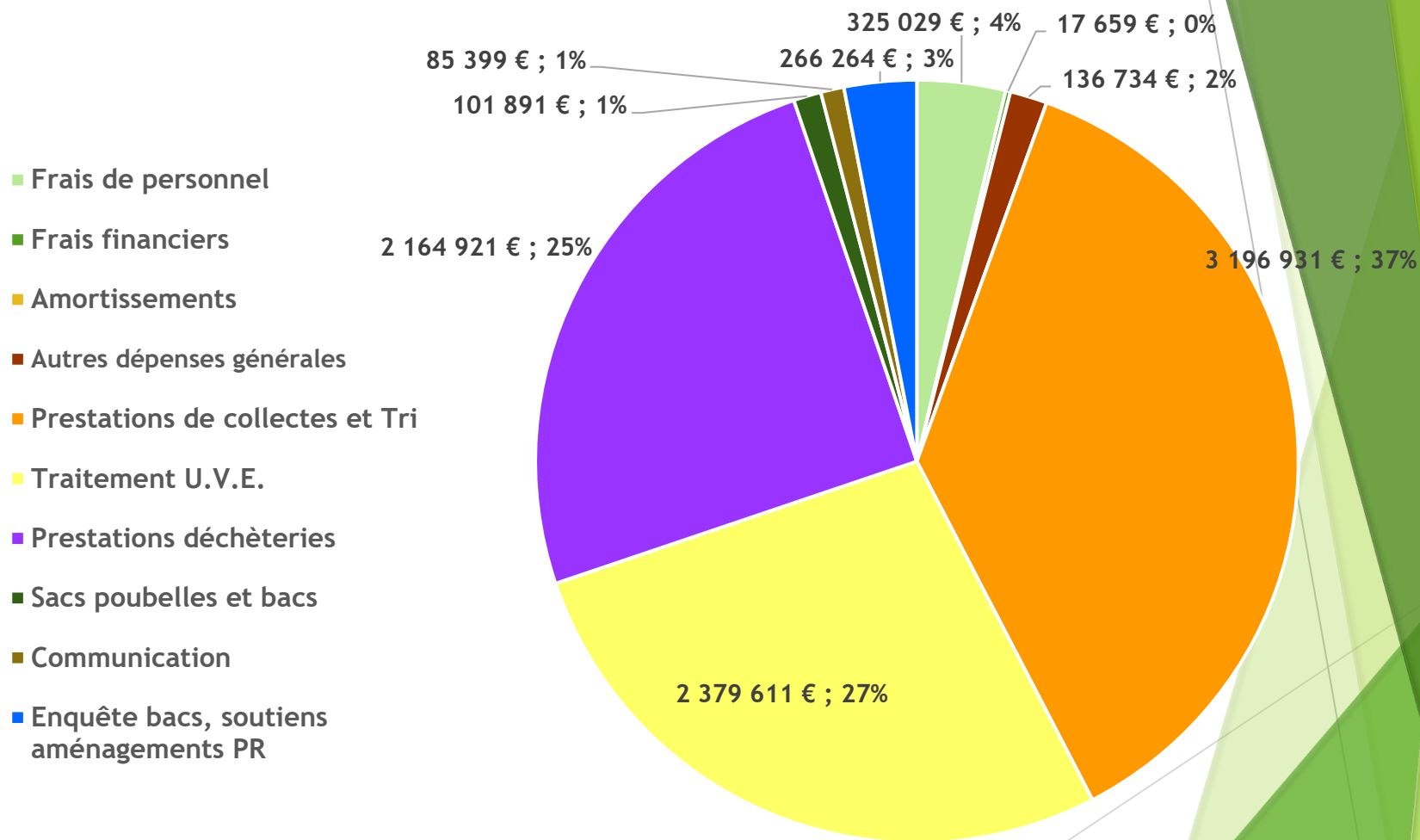


Compte administratif 2019

- En 2019, un budget d'environ **9,234 millions d'Euros en recettes réelles de fonctionnement** et de 1,253k€ en recettes réelles d'investissement.
- Les **recettes réelles de fonctionnement** proviennent majoritairement des contributions des collectivités adhérentes mais aussi, les soutiens Eco-Emballages, la vente des matériaux recyclables, la vente de vapeur sous forme d'énergie à l'hôpital de Chinon...
- Les **dépenses réelles de fonctionnement** pour un montant de **8 674k€** correspondent notamment aux coût des marchés avec des prestataires de services pour la **collecte et le traitement** des déchets ménagers et assimilés, les prestations en **déchèteries** ainsi que les marchés nécessaires pour le fonctionnement de l'**UVE** et le **centre de tri**.
- Les **dépenses réelles d'investissement** pour un montant de **1 146 k€** comprennent notamment l'achat de composteurs, de conteneurs à verre et à papiers et de bacs.
- **L'épargne de gestion de l'exercice a été de +577k€**. Elle permet de couvrir le paiement des annuités des emprunts en cours (annuité de l'exercice de 383k€) et induit une **capacité d'autofinancement positive de + 194k€ sur l'exercice**.
- La gestion du service est notamment réalisée via des marchés de prestations et d'exploitation confiés à des entreprises qui représente près de 90% des dépenses réelles de fonctionnement (7,8Md'€).

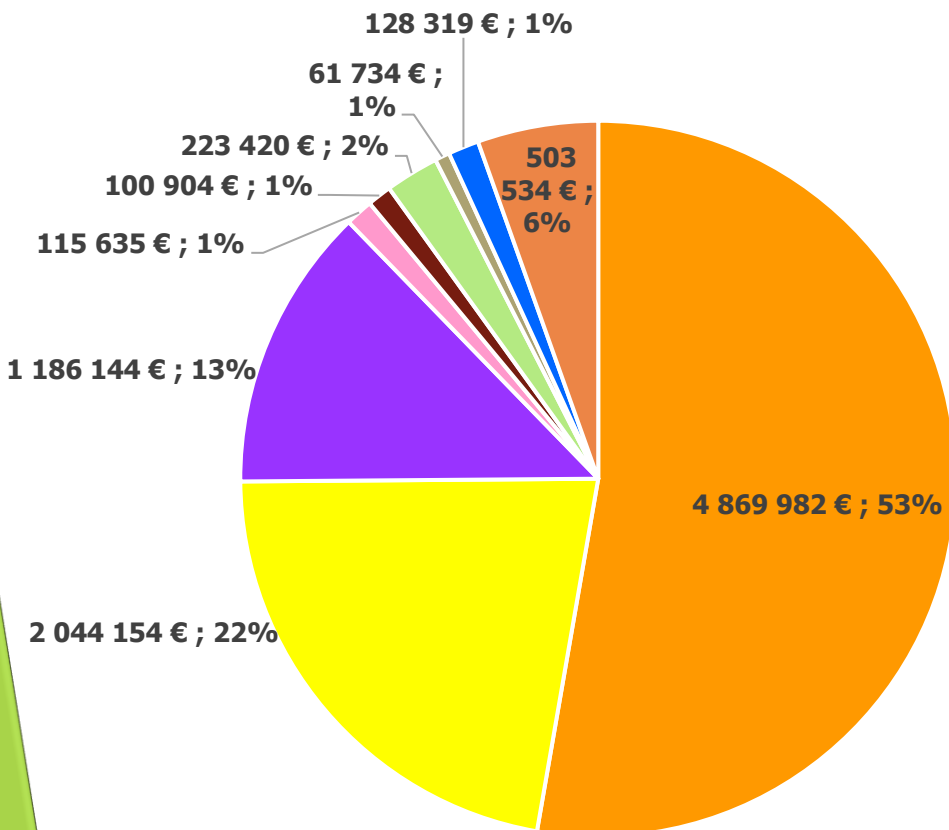
Compte administratif 2019

Dépenses de fonctionnement



Compte administratif 2019

Recettes de fonctionnement

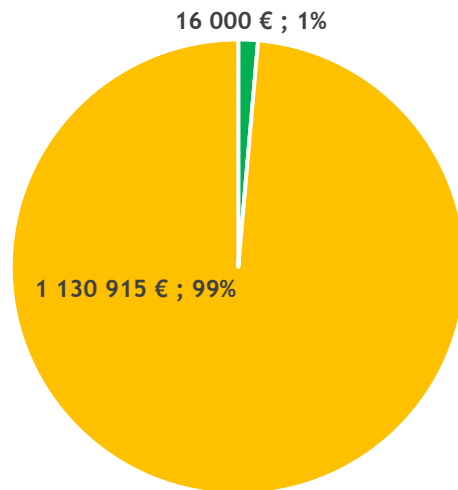


- Contribution coût à l'habitant
- Contribution Déchèterie
- Soutiens Eco Organismes
- Sacs poubelles
- Autres recettes
- Vente Vapeur
- Appports OM/DIB à l'UVE
- Appports Tri
- Matériaux recyclables

Compte administratif 2019

Dépenses et Recettes d'Investissement

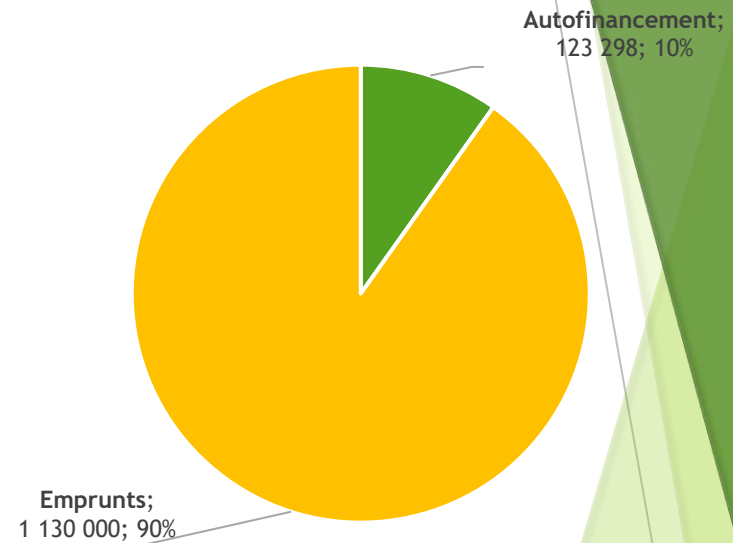
Dépenses 2019*



■ Immobilisations incorporelles ■ Immobilisations corporelles

*Dépenses hors remboursement d'emprunt :
amortissement de 366k€ en 2019

Recettes 2019



Coûts 2019

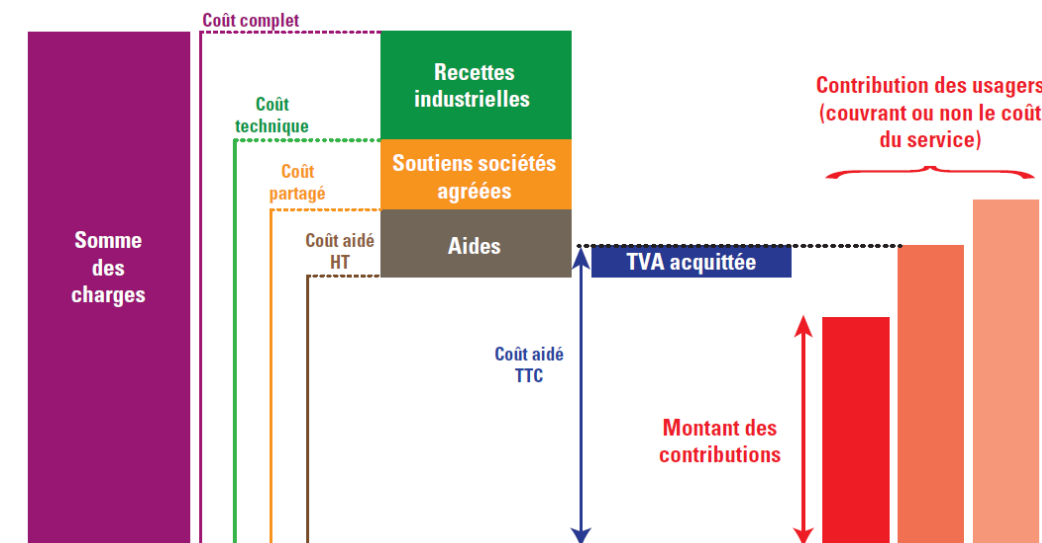
- L'analyse des coûts 2019 est issue de l'analyse de la matrice des coûts qui permet l'analyse des coûts du SMICTOM pour 2019 au référentiel national établi tous les deux ans par l'ADEME sur la base des Matrices des coûts 2016 renseignées par 351 collectivités (soit 21,25 millions d'habitants) pour l'édition 2019.

Définitions :

- **COÛT COMPLET** : ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.). Ce coût, exprimé en euros hors taxe par tonne ou par habitant, est pertinent pour mener une analyse sur l'organisation du service et son optimisation.
- **COÛT AIDÉ** : ensemble des charges (structure, collecte, transport, etc.) moins les produits industriels (ventes de matériaux et d'énergie, prestations à des tiers), les soutiens des éco-organismes (filieres à responsabilité élargie du producteur/REP) et les aides publiques. Ce coût reflète la charge restant à financer par la collectivité. Il est bien souvent exprimé en euros hors taxe par habitant pour le rapprocher du niveau de financement et présenter aux usagers la structure des coûts à financer.

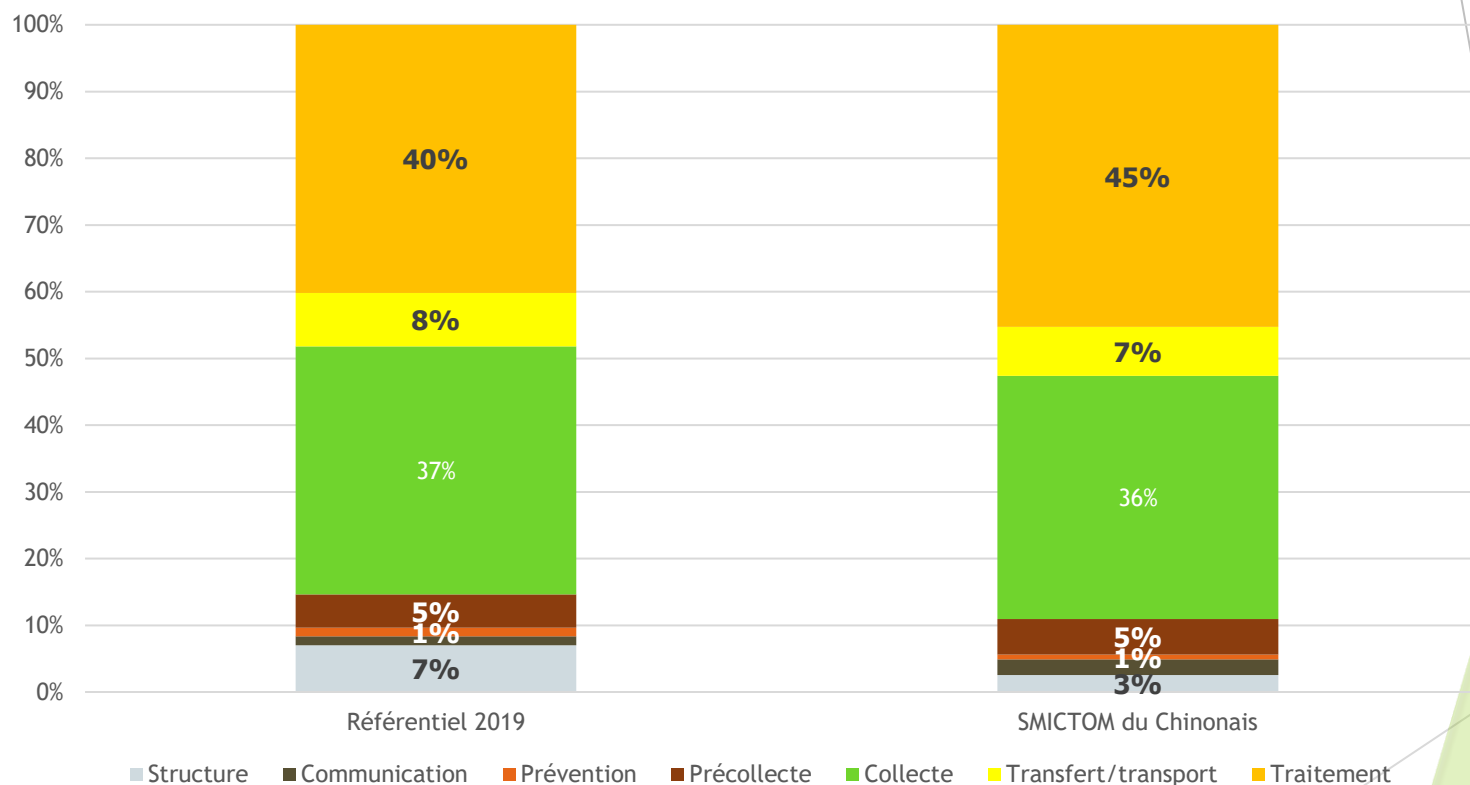
Affiché en euros hors taxe par tonne ou par habitant, il permet de rendre compte du poids économique résiduel de chaque flux afin de le mettre en perspective.

Les coûts comprennent la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes).



Coût complet du service 2019

- ▶ Le coût complet (toutes les dépenses) du service est de 122€ HT/habitant.
La structure de ce coût se décompose comme suit :



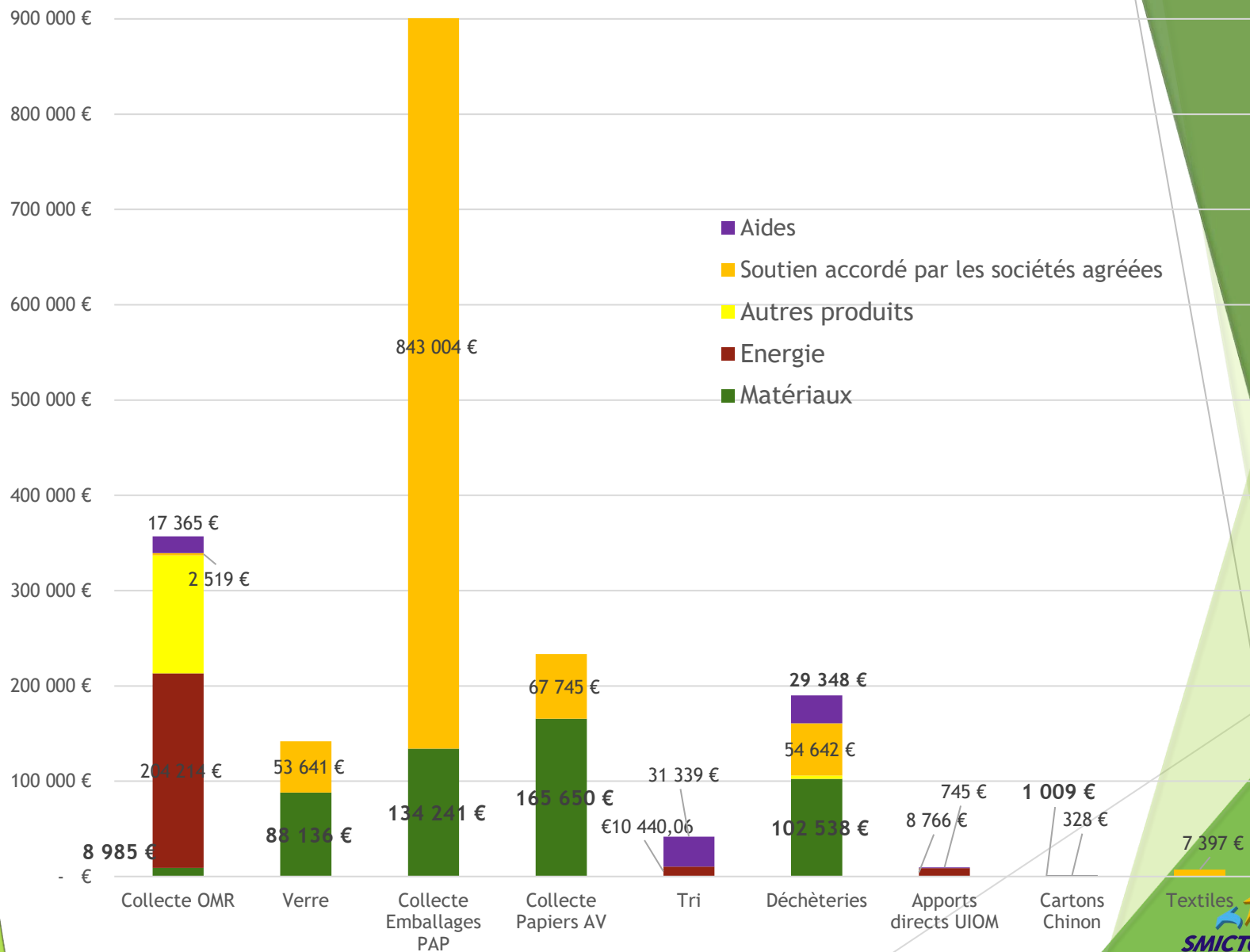
Prévention : achat composteurs

Pré collecte : achat bacs sacs et PAV

Transfert/transport : concerne les déchèteries du SMICTOM

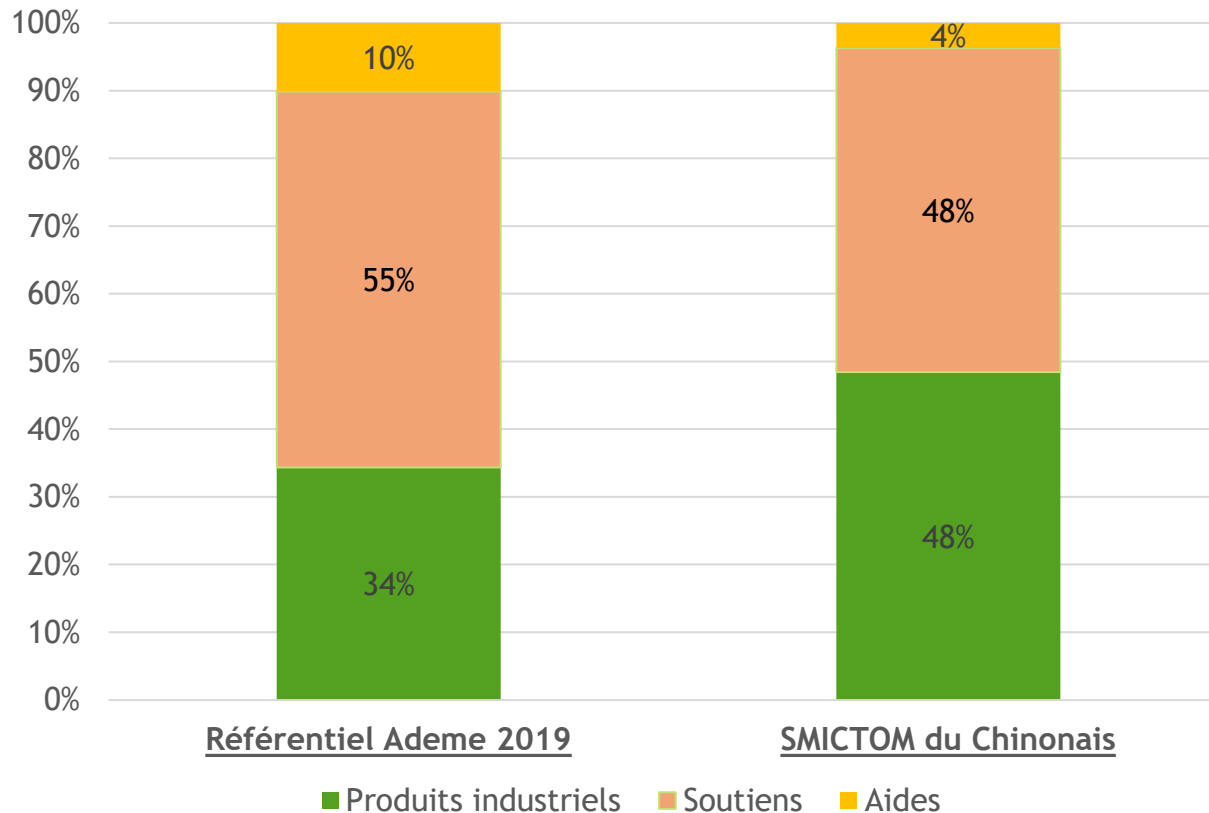
Traitement : détail page 57

Recettes du service 2019



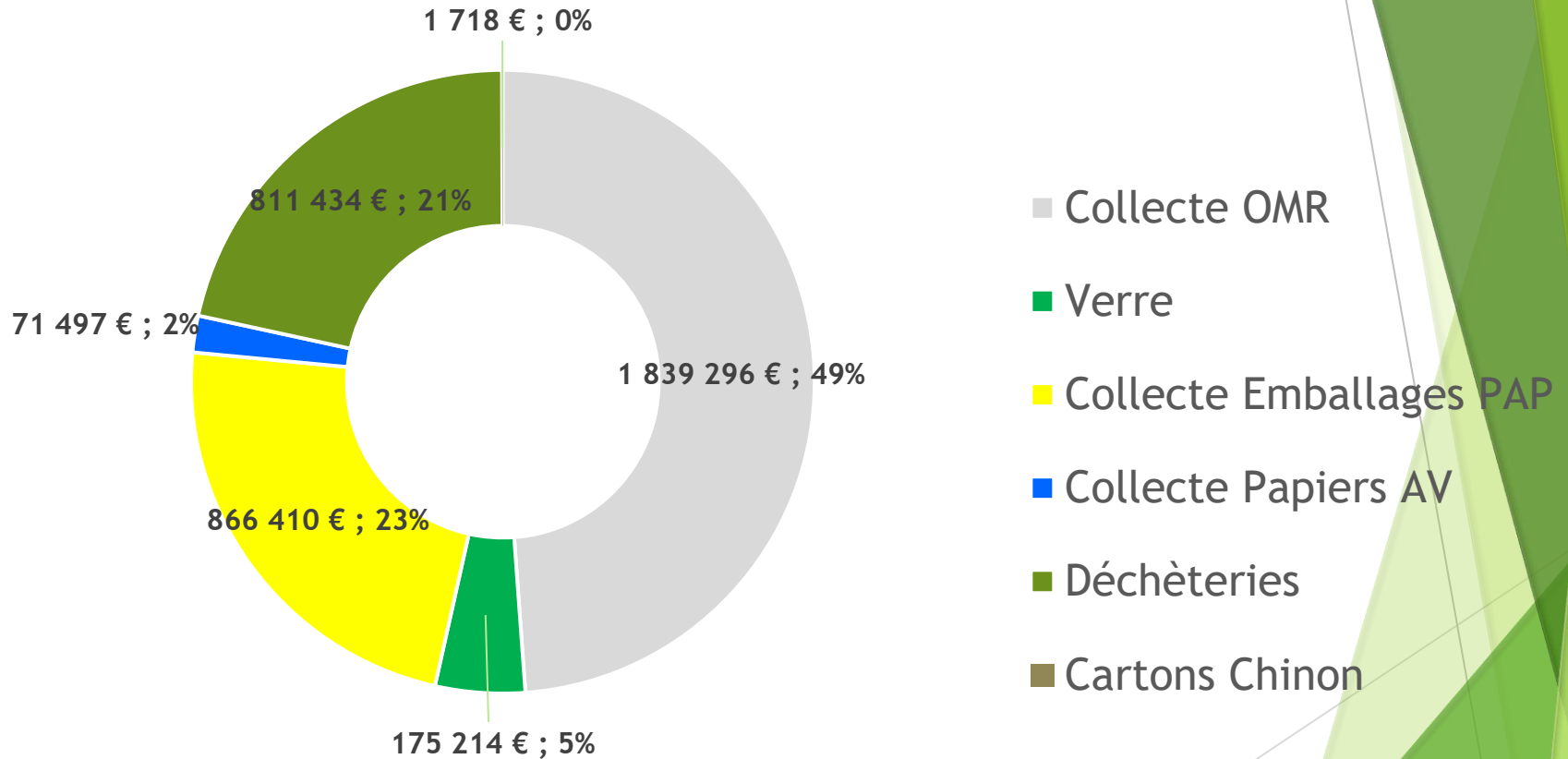
Recettes du service 2019

- ▶ Les recettes du service sont de **29 € HT/ habitant** (recettes hors contributions budgétaires).
- ▶ Le taux de couverture de ces recettes est de **24%** des dépenses pour le SMICTOM contre **21%** au niveau national.

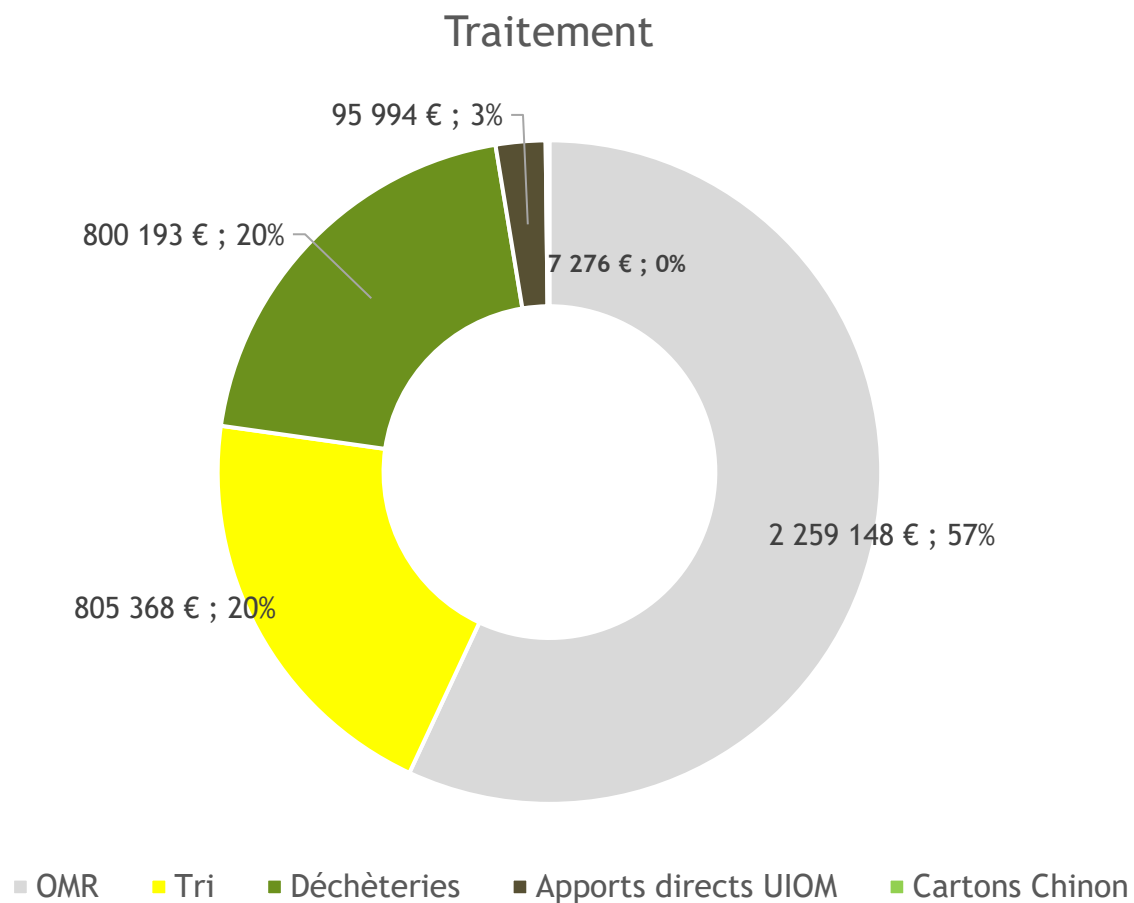


Produits industriels : recettes liées à des tiers (vente de chaleur, matériaux et traitement des tonnes extérieures, vente de sacs)
Soutiens : recettes liées aux soutiens des organismes agréés
Aides : subvention ADEME et reprise de subvention

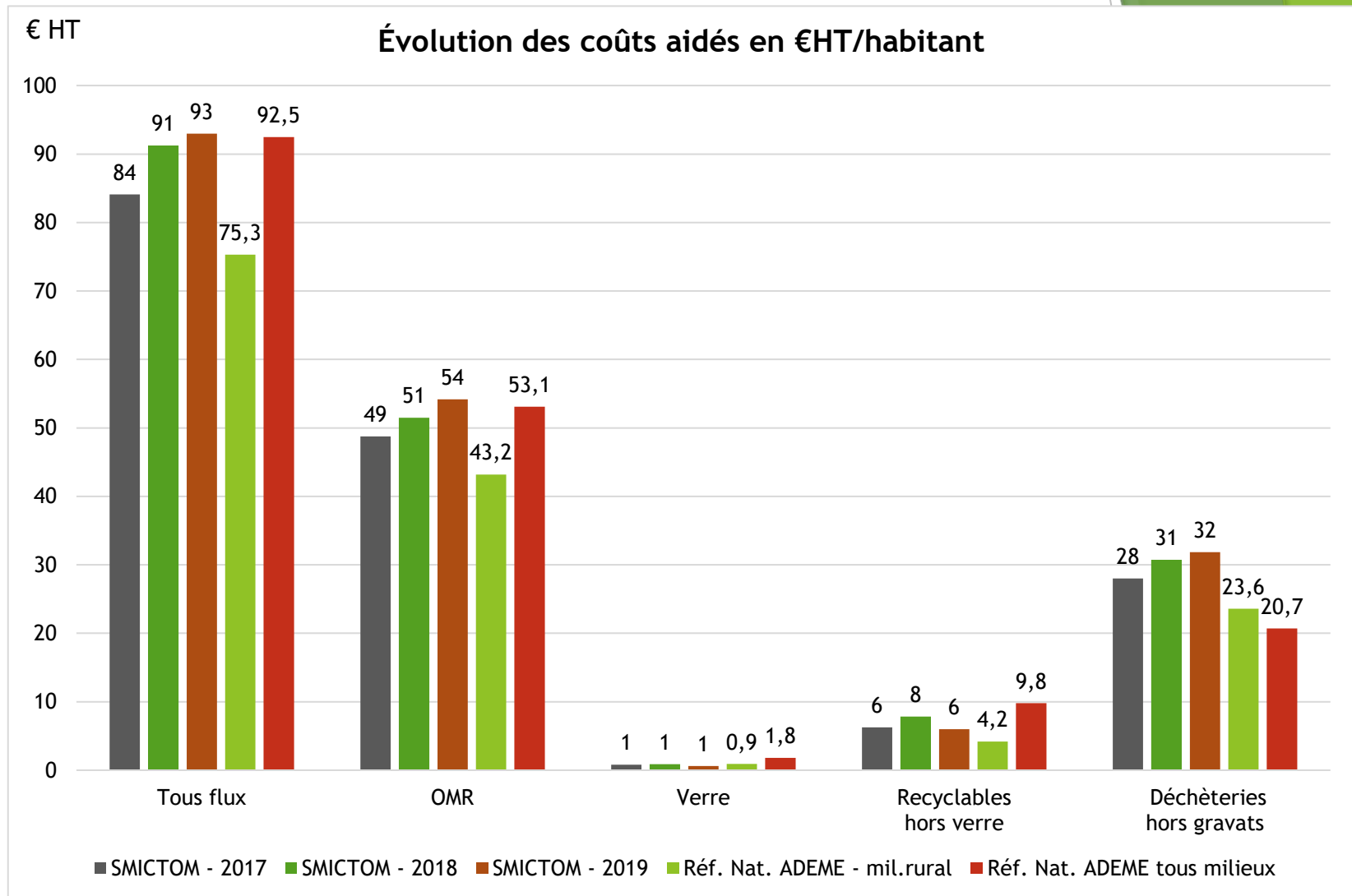
Coût complet de la collecte 2019



Coût complet du traitement 2019



Coûts aidés à l'habitant 2019



Evolution du coût aidé par habitant

▶ OMR (+2,70 €/hab.)

- ▶ Hausse des charges de précollecte suite à l'acquisition des bacs (+3,0 €/hab.). L'acquisition a été réalisée en 2018, mais l'amortissement débute en 2019.
- ▶ Baisse des charges de collecte via le nouveau marché de prestation (-2,3 €/hab.)
- ▶ Il y a en parallèle une hausse des charges de traitement (+5,3 €/hab.)
 - ▶ Note : en 2019, il y a eu arrêt de la prestation de traitement réalisée pour le SMICTOM du Sud Lochois. Cette arrêt a entraîné une baisse des charges de traitement (moins de tonnage), mais également une baisse des recettes associées.

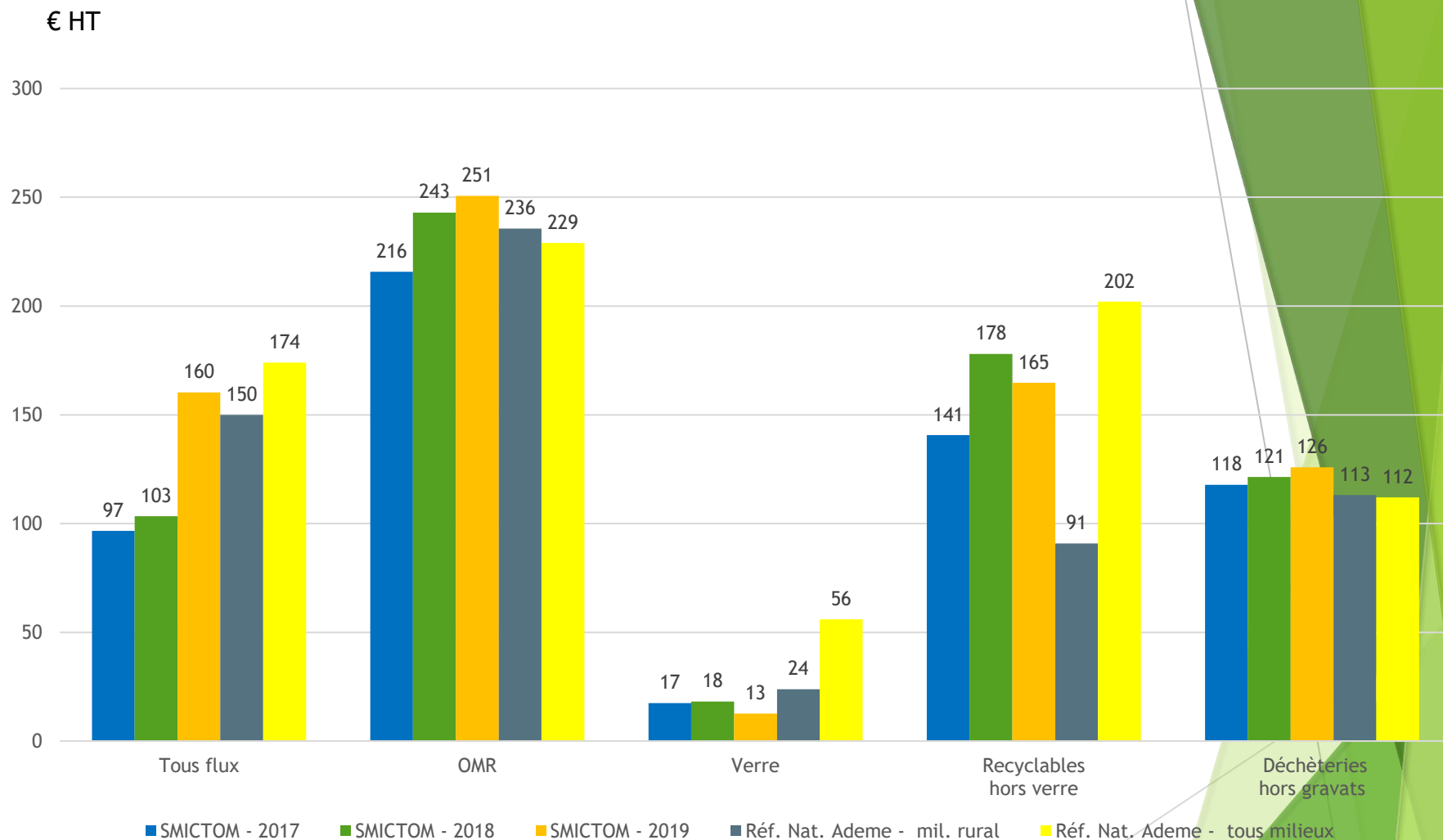
▶ Recyclables (-1,90 €/hab.)

- ▶ Il y a eu une hausse des soutiens (+115 k€ soit 1,60 €/hab.). A noter que le coût 2019 prend en compte l'intégralité des soutiens Citéo alors que le SMICTOM ne remplit pas, in fine, l'ensemble des critères et ne percevra donc pas la totalité (environ 50 000 € en moins que prévu)
- ▶ Il y a eu une hausse des charges de collecte des emballages en porte à porte (+330 k€ soit 4,50 €/hab.), qui est liée d'une part à l'augmentation des tonnages collectés (+375 tonnes) et d'autre part, au nouveau marché et à la répartition des charges.
- ▶ Il y a parallèlement à la hausse des tonnages, une hausse des recettes (malgré la baisse des prix de reprise).
- ▶ Il est à noter l'arrêt de la collecte des papiers en porte-à-porte qui représentait un peu plus de 5€/hab. Suite à l'arrêt de cette collecte, une partie des charges sont reportées sur la collecte en apport volontaire...
- ▶ Les charges de tri sont en augmentation en raison de l'augmentation des tonnages collectés.

Evolution du coût aidé par habitant (suite)

- ▶ Verre (-0,30 €/hab.)
 - ▶ La baisse est essentiellement due à l'augmentation des soutiens (barème F)
- ▶ Déchèteries (+1,20 €/hab.)
 - ▶ Augmentation des charges de collecte de 33 k€, notamment en raison des charges de prestation.
 - ▶ Les charges de traitement sont en augmentation de près de 60 k€, dont 40 k€ sont à affecter sur les déchets dangereux.
 - ▶ A noter également une baisse des recettes (vente matière) en déchèteries, en raison de la baisse des prix de reprise (baisse généralisée à l'échelle nationale)

Coûts aidés à la tonne 2019



Evolution des coûts aidés par tonne

▶ OMR (+8 €/tonne)

- ▶ On observe une hausse des coûts de traitement en €/tonne. A noter : un moindre recours au stockage en 2019 qu'en 2018.
- ▶ Les charges de collecte sont en baisse (- 6 €/tonne). A noter : qu'il s'agit d'une prestation avec une partie forfaitaire et une partie variable en €/tonne. La baisse des tonnages collectés entrainera mécaniquement une augmentation du coût de collecte en €/tonne.

▶ Verre (-5 €/tonne)

- ▶ Comme pour le coût en €/hab. la baisse est essentiellement due à l'augmentation des soutiens

▶ Recyclables (-13 €/tonne) :

- ▶ Comme vu pour les coûts en €/hab. beaucoup de paramètres font évoluer le coût en €/tonne.
- ▶ L'augmentation des emballages collectés en porte à porte va entrainer une baisse du coût de collecte en €/tonne (une partie du prix est forfaitaire).
- ▶ A noter : une augmentation du prix en €/tonne du tri sur les recyclables.

▶ Déchèteries (+5 €/tonne)

- ▶ Les tonnages collectés en déchèteries n'ont pas évolué entre 2018 et 2019. L'augmentation du coût en €/tonne est lié aux mêmes raisons que l'augmentation du coût en €/hab. (augmentation des charges de collecte et de traitement et baisse des recettes).

Principaux contrats d'exploitation

Récapitulatif principaux Marchés						
N° marché	libellés	Sté attributaire	Date démarrage marchés	Durée marchés	Date expiration marchés	réalisations € HT 2019
2011/09	Marché Exploitation UVE	INOVA France	01/04/2012	7 ans + prolongation d'un an	31/03/2020	1 884 222,72
2011/10	lot 1- Marché REFIOM	MINDEST (Allemagne)	01/04/2012	7 ans avec possibilité de prolongation d'un an	31/03/2019 voir 31.03.2020	105 441,18
2011/11	Marché prise en charge des déchets ménagers en cas d'indisponibilité de l'Usine d'incineration	SUEZ RV CENTRE OUEST	01/04/2012	7 ans avec possibilité de prolongation d'un an	31/03/2020	93 458,25
2017/04	lot 1- Collecte AV verre et papiers	SOCCOIM VEOLIA	01.01.2018	5 ans + possibilité reconduction 2 fois 1 an	31/12/2022-31/12/2024	214 001,31
2017/04	lot 2 -exploitation du Centre de Tri	SUEZ RV CENTRE OUEST	01.01.2018	3 ans + possibilité reconduction 2 fois 1 an	31/12/2020-31/12/2022	708 883,43
2018/01	COLLECTE OM ET RECYCLABLES	URBASER	01.01.2019	du 01/01/2019 au 31/12/2023 (reconduction possible au 31/12/2025)		2 271 636,25

Comment modérer les coûts ?



J'achète à la coupe ou en vrac et le mets directement dans ma boîte hermétique ou dans mon bocal en verre.



J'utilise des sacs ou cabas réutilisables.



J'achète des éco-recharges ou je fais remplir mes propres contenants pour mes produits d'hygiène et d'entretien.



Je limite les emballages et suremballages superflus.



Je privilégie les produits écolabellés ou je fabrique moi-même mes propres produits d'hygiène et d'entretien.



Je prépare ma liste de courses, j'achète selon mes besoins réels et je limite ainsi les risques de gaspillage alimentaire.



Je fais les courses alimentaires dans le bon ordre. Je respecte alors la chaîne du froid, en assurant la bonne conservation des aliments jusqu'au retour à la maison.



J'achète la juste quantité d'aliments et je suis vigilant sur les dates de péremption, notamment sur les produits frais qui ont des durées de conservation limitées.



Je veille à la bonne conservation des aliments, j'évite qu'ils ne se détériorent et finissent à la poubelle inutilement.



Je cuisine astucieusement et j'accorde mes restes.



J'ai les bons réflexes au restaurant à volonté et ne prends pas plus que mon appétit me le permet.
Un restaurant collectif servant 500 clients jette en moyenne entre 15 et 20 tonnes de nourriture par an, soit entre 30 000 et 40 000 €.



J'utilise des piles rechargeables.



J'emprunte ou je loue.



Je donne ou je vends au lieu de jeter.



Je répare ou je fais réparer.



J'appose « STOP PUB » sur ma boîte aux lettres.



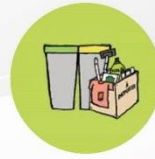
Je limite mes impressions papier.



J'utilise de la vaisselle réutilisable même pour mes pique-niques.



Je composte seul ou avec mes voisins.





Je trie mes déchets car une grosse partie est recyclable ou valorisable.

- En limitant sa production de déchets en consommant mieux

- En améliorant son geste de tri

- En favorisant le tri à la source par le biais du compostage domestique.

Ne pas trier peut coûter cher

	<i>Si l'on trie, cela coûte</i> Coûts € HT/tonne	<i>Si l'on ne trie pas, cela coûte</i> Coûts € HT/tonne	<u>Trier ses déchets coûte</u>
Matériaux à recycler 	178 € en 2018 165 € en 2019	243 € en 2018 251 € en 2019	➤ Plus de 1,5 fois moins cher pour les matériaux à recycler
Emballages en verre 	18 € en 2018 13 € en 2019	243 € en 2018 251 € en 2019	➤ Plus de 19 fois moins cher pour les emballages en verre
Déchets verts par compostage	0	243 € en 2018 251 € en 2019	➤ Ne coûte rien lorsque l'on composte ses déchets verts



Si vous le pouvez,
évités d'imprimer
ce rapport!

